

# Rapport d'activité 2009



En 2009, nous nous sommes posé plusieurs questions, dont deux majeures.

Comment inventer de nouvelles solutions pour lutter efficacement contre la pauvreté en France ?

Comment faire du revenu de Solidarité active un levier pour améliorer les politiques d'insertion ?

...et nous avons eu quelques idées.

# sommaire

4

- 6** Introduction du Président
- 9** Introduction du Directeur général
- 10** Temps forts Solidarités actives 2009
- 13** **Les principes d'action**
- 14** Agir localement pour influencer nationalement
- 15** Signature d'une convention relative à la construction et au déploiement d'un dispositif de formation autour du rSa
- 15** Un partenaire des administrations de l'État
- 16** **Co-construire avec les parties prenantes**
- 16** Les assises de l'insertion du Conseil général des Deux-Sèvres
- 17** L'accueil d'un chercheur en convention CIFRE
- 17** Le Pacte territorial pour l'insertion du Maine-et-Loire
- 18** Témoignage de Microsoft France, un partenaire de TIC'Actives
- 20** **Changer pour innover**
- 21** L'accompagnement au changement auprès des équipes d'insertion du Département du Cher
- 21** Partenariat avec le CNML
- 23** L'évolution des pratiques professionnelles dans les Pyrénées-Atlantiques
- 24** **Faire avec les usagers**
- 25** Exposition « Tranches de vie » en Haute-Corse
- 27** Animation des groupes d'usagers en Mayenne et en Loire-Atlantique
- 30** **Promouvoir une culture de résultat**
- 31** Hope in stations, une expérimentation sociale
- 32** Le suivi des équipes pluridisciplinaires dans l'Hérault
- 34** **Mutualiser**
- 35** Les Ateliers de Solidarités actives
- 36** Les Mardis du Génie
- 37** **Les actions**
- 38** **La généralisation du rSa**
- 42** **Les équipes pluridisciplinaires**
- 43** Meurthe-et-Moselle, mettre en place les équipes pluridisciplinaires
- 43** Les équipes pluridisciplinaires du Conseil général de l'Hérault
- 43** Les formations rSa des travailleurs sociaux du Conseil général du Pas-de-Calais
- 44** **PDI/PTI**
- 45** La démarche PTI dans le Maine-et-Loire
- 45** Carte des Départements accompagnés par Solidarités actives dans l'élaboration de leur PDI et de leur PTI en 2009
- 47** Travailler à l'élaboration du PTI de manière multipartenariale, l'exemple de la Manche
- 47** Travailler ensemble l'axe formation de leurs PTI (Charente, Deux-Sèvres, Vienne et Région Poitou-Charentes)
- 48** **Contrat unique d'insertion**
- 50** **Aides sociales et inclusion financière**
- 51** Le dispositif de microcrédit personnel mis en place par le CCAS de Grenoble

- 53 Solidarités actives et le surendettement, Annick Bidan, directrice bénévole de Crésus Paris
- 54 Technologies de l'Information et de la Communication
- 55 L'appel à projets TIC'Actives
- 55 TIC'Actives/Réseau 2000, appui à la création d'une unité de formation par l'alternance (UFA)
- 56 Accès aux droits
- 57 Plate-forme unique d'accueil de Corse-du-Sud
- 57 Un mini-code contre l'exclusion
- 58 Europe
- 59 Le projet Hope in stations
- 60 Citoyenneté solidaire
- 61 L'organisation d'un colloque sur la représentation des usagers à Pôle emploi
- 61 Participation au séminaire national pour une culture solidaire
- 62 Réseau de parrainage des métiers de la communication
- 63 100 000 rencontres solidaires
- 64 Santé
- 64 Étude sur le recours aux campagnes de dépistage du cancer des publics précaires
- 65 L'expérimentation d'un contrat à vocation sociale en Savoie
- 66 Dynamique employeurs
- 67 Le point de vue des employeurs en Mayenne

## 69 Priorités pour 2010

### 73 Solidarités actives

- 75 Amélie Delestre, mécénat de compétence Accenture
- 76 Moyens financiers
- 76 Gouvernance
- 77 Les partenaires
- 78 L'équipe

## 82 Index des projets

5

## 87 Contacts

# de François Enaud



Président  
de l'Agence nouvelle des Solidarités actives

2009 restera marquée par une profonde ambivalence, entre espoir et désenchantement.

La crise économique, internationale, a durement frappé les ménages les plus pauvres en France. La France des petits boulots, des emplois précaires, de l'intérim a été la première à faire les frais de la récession, faisant basculer certains dans la pauvreté, poussant les autres dans une incertitude profonde, faite de peur du chômage, de risque d'endettement, de déclassement.

Cette crise laissera des traces durables. Elle a affecté non seulement les personnes mais aussi les institutions associatives, sociales frustrées de ne pouvoir faire plus, désarmées face à une demande croissante.

L'issue de la crise reste incertaine, des signaux indiquent une sortie progressive mais difficile. Comme souvent, les conséquences de la crise seront sans doute un creusement prononcé des inégalités, des perspectives encore bouchées pour les plus fragiles et une exigence renouvelée pour les acteurs sociaux d'être mieux préparés, mieux armés pour faire face aux situations d'urgence sociale qui se présentent.

Au même moment, 2009 restera aussi l'année de la généralisation du revenu de Solidarité active, des premiers versements, des premiers effets positifs pour les bénéficiaires. Le rSa a sans aucun doute permis d'atténuer certains des effets de la crise auprès des bénéficiaires de minima sociaux. Il marque l'aboutissement de trois années d'expérimentation et d'élaboration progressive pendant lesquelles l'Agence nouvelle des Solidarités actives s'est mise au service des pouvoirs publics, des collectivités locales, des travailleurs sociaux et des bénéficiaires pour réussir cette réforme majeure des politiques sociales.

L'année écoulée nous rappelle que nous vivons dans un temps marqué par l'incertitude : incertitude pour les personnes elles-mêmes comme pour les institutions, une incertitude qui fait vaciller le sens de nos actions passées. Face à cela, la société exprime un puissant besoin de dessiner les contours de nouvelles formes de solidarité, rapprochant les entreprises et les plus exclus, engageant les individus dans des activités tournées vers les autres.

Face à l'incertitude qui frappe les individus, il faut inventer les réponses aux besoins émergents, imaginer les dispositifs qui permettront demain de répondre aux nouvelles demandes. C'est pour cette raison que Solidarités actives s'est saisie de plusieurs sujets dont on commence à mesurer l'importance dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : la prévention du surendettement notamment avec le microcrédit personnel, l'inclusion numérique...

Face à l'incertitude qui bouscule les institutions, il faut aussi faire preuve de créativité et de modestie. Solidarités actives promeut ainsi auprès de ses partenaires le principe de l'expérimentation sociale pour tester les dispositifs sociaux innovants qui demain mériteront peut-être d'être généralisés à l'ensemble de la population mais dont on ne peut présumer aujourd'hui l'efficacité.

2009 a marqué un tournant pour l'association Solidarités actives. Elle a accompli une mission d'envergure avec la mise en place du rSa, a créé des espaces de réflexion, d'échanges et de capitalisation avec ses partenaires des départements de France entière et a développé de nouveaux métiers pour poursuivre son objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La crise que traverse notre société doit devenir le point de départ d'un nouveau projet collectif. Nous disposons des technologies, des idées, de l'envie, sachons les mettre au profit de celles et ceux qui en ont besoin.





# de Luc Jerabek



**Directeur général  
de l'Agence nouvelle des Solidarités actives**

L'année 2009 a été décisive pour l'association. Tandis que le rSa était généralisé auprès de deux millions de Français, la crise économique redoublait le besoin de créer de nouvelles formes de solidarité.

Dans ce contexte si particulier, l'innovation et l'expérimentation sociale sont devenues des impératifs d'action et des outils privilégiés pour réformer les politiques publiques.

Il faut de nouvelles manières d'agir collectivement avec les pouvoirs publics, les entreprises, les associations mais aussi et surtout avec les personnes destinataires des dispositifs.

Il est devenu évident que, au-delà de la mise en œuvre du rSa, du contrat d'unique d'insertion, de l'élaboration de pactes territoriaux, il importe de développer de nouveaux programmes pour faire face aux défis sociaux qui se dressent devant nous.

Avec l'ensemble de l'équipe, nous avons cherché à renforcer et élargir notre champ d'intervention sur de nouvelles thématiques, telles que le microcrédit, l'éducation financière, la prévention des risques au surendettement, les contrats à vocation sociale. Nous avons fait émerger, promu et mis en réseau des porteurs de projets mettant les technologies de l'information et de la communication au service de la solidarité. Nous construisons un projet européen permettant aux organisations intervenant auprès de personnes en errance sur six grandes gares d'étudier et de comparer les différents modes d'intervention. Et, fidèles à notre mission d'intérêt général, nous proposons à nos partenaires des Ateliers d'échanges de savoirs et de pratiques dans l'objectif de favoriser le développement de nouvelles formes de collaboration. L'élargissement de nos actions s'est concrétisé par la redéfinition de notre organisation, désormais centrée sur nos métiers et non plus seulement sur les territoires d'intervention. Cette évolution naturelle ne nous a pas éloignés de nos objectifs associatifs et des principes qui les animent.

Ce rapport d'activité les réaffirme et présente les différents programmes auxquels nous nous sommes consacrés, ainsi que nos priorités pour l'année à venir.

La pauvreté ne recule plus en France. Contre toute forme de cynisme, il nous revient de démontrer, preuves à l'appui, qu'en créant de nouvelles opportunités nous pouvons agir.

Je tiens à profiter de ce rapport pour témoigner de notre reconnaissance à l'égard du fondateur de l'association, dont l'action au gouvernement a permis que le rSa voie le jour, et à tous nos partenaires. Je souhaite enfin dédier ce rapport à trois grands personnages : Maurice Pagat qui a œuvré pour la défense de la dignité des privés d'emploi, Augusto Boal inventeur du Théâtre de l'opprimé formidable outil participatif et Sotigui Kouyaté grand conteur et « bibliothèque de l'humanité ».

# Temps forts

Solidarités actives 2009

## Semestre 1

**Janvier** • Lancement de la chaire « Savoirs contre pauvreté » au Collège de France, avec la leçon inaugurale d'Esther Duflo : « Expériences, Science et Lutte contre la pauvreté ».

**Janvier** • Atelier • La mobilisation des personnes intéressées

**Février** • Atelier • L'organisation départementale du dispositif d'insertion

**Mars** • Atelier • Loi généralisant le rSa : quelle complémentarité entre accompagnements social et professionnel pour une insertion durable ? Le rôle du référent unique et du correspondant

**Mars** • Mardi du Génie • Les mécanismes de surendettement et les moyens de le prévenir, organisé avec Crésus Paris

**Avril** • Versement de la prime rSa exceptionnelle

**Avril** • Atelier • Loi généralisant le rSa : vers une optimisation des aides financières au service de la reprise d'emploi

**Mai** • Séminaire national pour une culture solidaire

**Juin** • Entrée en vigueur du rSa

**Juin** • Mardi du Génie • L'accès aux droits. À l'occasion de la publication des du mini code « 50 droits contre l'exclusion » publiés par Dalloz et Solidarités actives pour promouvoir l'accès aux droits contre l'exclusion

**Juin** • Atelier • Loi généralisant le rSa : l'impact sur les pratiques des professionnels

**Juillet • Premiers versements du rSa**

**Septembre • Événement TIC'Actives • Lancement appel à projets TIC'Actives**

**Septembre • Atelier • Contrat Unique d'Insertion : des expérimentations à la généralisation**

**Octobre • Atelier • Le PTI : une opportunité pour réformer les politiques d'insertion**

**Novembre • Mardi du Génie • Comment rendre Internet accessible aux plus modestes ?**

**Décembre • Atelier • Comment améliorer la prévention et la gestion des difficultés budgétaires des particuliers sur vos territoires ?**

**Décembre • Signature d'une convention relative au dispositif de formation rSa par le HCSA, le CNFPT, la CNAF, le Pôle emploi, la CNMSA, l'UNCCAS, l'ADF et Agence nouvelle des Solidarités actives.**

**Décembre • Événement TIC'Actives • BarCamp TIC'Actives**



## LES PRINCIPES D'ACTION

Nous pensons que l'innovation sociale peut être un puissant levier de changement des politiques sociales.

Elle se construit localement, avec la participation d'usagers en situation de pauvreté. Elle doit être expérimentée, puis généralisée si elle constitue la bonne réponse aux besoins identifiés.

# Agir localement pour influencer nationalement

## Une action ancrée sur les territoires

L'action de Solidarités actives s'ancre dans les projets qu'elle conduit localement avec ses partenaires : associations, collectivités locales, entreprises.

Le développement continu de l'association a permis d'accroître son volume d'activité, le nombre de ses collaborateurs et les territoires couverts.

Solidarités actives intervient aujourd'hui sur l'ensemble du territoire français : depuis sa création, il y a quatre ans, plus du tiers des Départements ont travaillé avec l'association.

Tirant sa légitimité d'une connaissance fine des acteurs locaux, Solidarités actives conduit des missions de conseils et des projets opérationnels. Grâce à cela, elle est également devenue un interlocuteur privilégié d'acteurs nationaux.

14

L'association bénéficie d'un partenariat étroit avec les administrations centrales et notamment avec les services de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) avec laquelle elle est liée par une convention pluriannuelle.

Dans le cadre de la mise en œuvre du revenu de Solidarité active, l'association a été l'opérateur privilégié du Haut Commissaire aux Solidarités actives dans l'accompagnement des Départements ainsi que dans la remontée des expériences de terrain. Par ailleurs, au-delà de la mise en œuvre du rSa, l'association se propose régulièrement aux administrations centrales pour apporter son expertise et ses éclairages terrain sur différents aspects des politiques d'insertion et de la lutte contre la pauvreté.

Nous travaillons enfin régulièrement avec plusieurs institutions ou réseaux associatifs afin de réfléchir aux moyens de réformer les dispositifs de lutte contre la pauvreté, de mutualiser les expériences locales concluantes, de diffuser un ensemble de bonnes pratiques.

## Une mission qui répond à un besoin de l'État et des collectivités locales

À la suite des vagues successives de décentralisation, les collectivités locales ont vu leurs compétences s'accroître. Ces évolutions ont profondément modifié les rapports de l'État avec ces dernières. D'une part les administrations centrales ont désormais un besoin accru de comprendre et de connaître les initiatives des collectivités locales, pour s'en inspirer mais aussi pour les appuyer ; d'autre part, les collectivités locales souhaitent comparer leurs actions avec celles de leurs homologues, en débattre sur la base d'expériences concrètes, faire remonter au niveau national les résultats de leurs démarches.

Ces missions sont au cœur du développement de Solidarités actives, devenant une véritable courroie entre le niveau local et le niveau national. En cela, elle contribue au développement d'expérimentations qui, testées au niveau local, pourront trouver voie à généralisation pour d'autres acteurs.

## Convention CNFPT

Signature d'une convention relative à la construction et au déploiement d'un dispositif de formation autour du rSa



La signature de cette convention cadre d'une durée de trois ans marque l'ambition des huit signataires (HCSA, ADF, CNFPT, Caf, MSA, Pôle emploi, UNCCAS, Solidarités actives) d'accompagner par la formation la mise en œuvre de la loi du 1<sup>er</sup> décembre.

La connaissance des domaines d'intervention de chaque institution par les autres apparaît indispensable à la réussite d'une réforme telle que le rSa. Il s'agit notamment de coordonner les formations proposées par chacune de ces institutions et de proposer un dispositif de formation interinstitutionnelle.

En 2009, Solidarités actives a contribué à la conception des outils de formation et a réalisé plus de trente sessions d'information sur le rSa touchant quelque 4000 professionnels, toutes institutions confondues. Aujourd'hui les bases d'un dispositif de formation interinstitutionnelle sont en construction, tout comme la poursuite du dispositif d'information, ouvert à tous, intégrant le volet CUI notamment.

15



## Un partenaire des administrations de l'État

Solidarités actives a joué un rôle important dans la mise en œuvre du rSa. De sa conception au vote définitif de la loi, Solidarités actives a appuyé l'État dans la définition des contours de la réforme en s'appuyant sur les enseignements tirés des expérimentations locales. Participant activement aux travaux nationaux et aux différents groupes de travail, elle a suivi l'élaboration de la loi et favorisé la remontée d'informations et d'appréciations des acteurs de terrain.

Le rSa a été développé par l'Agence nouvelle des Solidarités actives dès sa création en 2006. Après les premières expérimentations conduites directement par l'association, elle a accompagné plus de vingt Départements dans leur phase test et organisé pour l'ensemble des collectivités des ateliers d'informations et d'échanges de bonnes pratiques tout au long de la phase de généralisation.

# Co-construire avec les parties prenantes

Solidarités actives croit dans le potentiel de l'innovation sociale. Saisie d'une question par un de ses clients ou de ses partenaires, elle travaille avec un vaste réseau d'acteurs, d'experts, de porteurs de projet et, de manière régulière, avec les usagers eux-mêmes, afin d'inventer les nouvelles solutions qui permettront d'apporter des réponses aux besoins sociaux.

Elle définit son action par la mise en commun d'idées, la réunion d'acteurs qui, n'appartenant pas aux mêmes sphères, peuvent rencontrer des difficultés à dialoguer et collaborer.

16

## Les Assises de l'insertion du Conseil général des Deux-Sèvres

Le Conseil général des Deux-Sèvres souhaitait saisir l'opportunité de la réforme du rSa pour faire évoluer ses modes de collaboration avec les autres acteurs de l'insertion. Dans le cadre de son plan stratégique pour la mise en œuvre du rSa, le Conseil général a ainsi fait appel à Solidarités actives pour l'organisation des Assises départementales de l'Insertion.

Ces Assises ont constitué une voie originale pour mettre autour d'une même scène des opérateurs qui croisent rarement leurs pratiques et leurs compréhensions des problématiques.

De janvier à juin 2009, la première partie des Assises, à travers quatre cycles de réunions regroupant l'ensemble des acteurs de l'insertion du Département (État, Caf, MSA, Pôle emploi, bénéficiaires du rSa, représentants des CCAS, représentant des SIAE, associations, employeurs, syndicats professionnels, CCI, etc.) a permis :

**la création d'une culture et une appropriation communes du rSa par l'ensemble des acteurs,**  
**la mise en valeur des pratiques existantes et le partage du diagnostic,**  
**l'initiation d'une démarche de participation des bénéficiaires à la définition des politiques d'insertion,**  
**l'identification des axes d'amélioration sur le fonctionnement et la gouvernance des dispositifs d'insertion.**

Des chargés de mission de Solidarités actives et des responsables de la direction insertion du Conseil général ont formé une équipe projet en charge de la préparation et de l'animation de ces groupes de travail. L'acte II des Assises, lancé en décembre 2009, a pour objectif de travailler, de manière opérationnelle et toujours partenariale, sur les objectifs prioritaires identifiés lors de l'acte I, en portant une attention particulière aux manières de mieux travailler entre les acteurs et au changement de regard porté sur les personnes en insertion.

## La co-construction, un principe au cœur du mode de fonctionnement de l'association

Solidarités actives est composée de profils variés, certains venant du conseil en organisation, d'autres disposant de compétences métiers fortes, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur social.

Lorsqu'une idée d'action commence à naître, elle peut être débattue lors de séances publiques et collectives intitulées « Mardi du Génie », ou bien à l'occasion d'ateliers construits en interne.

## Un processus permanent

Une fois le projet démarré, les équipes de Solidarités actives s'assurent que la dynamique de co-construction perdure par des échanges réguliers entre partenaires, à l'occasion de séances collectives de travail notamment.

Elle occupe dorénavant une place reconnue dans le paysage où s'échangent des idées, des expériences au niveau local, national et même international sur les nouveaux moyens de lutter contre la pauvreté.



## L'accueil d'un chercheur en convention CIFRE

Depuis septembre 2009, Solidarités actives accueille dans son équipe une doctorante en psychologie sociale, du travail et des organisations du laboratoire « Psychologie du Développement et Processus de Socialisation » de l'Université Toulouse 2 – Le Mirail dans le cadre d'une convention Cifre<sup>1</sup>.

Audrey Roquefort réalise, sous la co-direction des Professeurs Alain Baubion-Broye et Violette Hajjar, une thèse sur le rôle des soutiens sociaux (soutiens institutionnels, associatifs, familiaux, amicaux...) dans la construction et la réalisation des projets chez les allocataires du rSa en partenariat avec le Conseil général de l'Hérault.

L'objectif de cette recherche est de mettre en évidence les différents types de projets des allocataires et d'expliquer leur variabilité en articulant les variables relatives à leur trajectoire et à leurs conditions de vie et les variables relatives à leur perception des différents soutiens disponibles ou absents.

Des entretiens exploratoires ont été réalisés dans l'objectif de mieux connaître la population d'étude et d'élaborer un questionnaire qui sera soumis aux allocataires lors de la phase extensive de la recherche.

1. Convention industrielle de formation par la recherche.

## Le pacte territorial pour l'insertion du Maine-et-Loire

Le Conseil général du Maine-et-Loire souhaitait faire de son pacte territorial pour l'insertion 2010-2013 une œuvre partagée par l'ensemble des parties prenantes de l'insertion et a ainsi demandé à Solidarités actives d'intervenir pour faciliter l'animation de ce processus.

La préparation du pacte territorial pour l'insertion a réuni 150 personnes, dont une quinzaine de bénéficiaires du rSa. Après plusieurs réunions, 22 actions ont été retenues par l'ensemble des acteurs.

De septembre 2009 à janvier 2010, l'intervention de Solidarités actives a permis d'amener de nouveaux acteurs dans le débat sur les politiques d'insertion. Par exemple, dans le cadre d'un groupe de travail sur l'IAE, ont travaillé ensemble un dirigeant d'entreprise classique, des responsables d'entreprises et chantiers d'insertion, un représentant de la CGPME, ainsi que des représentants de la Mission Locale, du PLIE, de Pôle emploi et du Conseil général.

Outre les sept groupes thématiques rassemblant les professionnels de l'insertion, trois groupes d'usagers se sont réunis à Angers et Doué-la-Fontaine et ont pu apporter leur expertise aux contributions.

# Témoignage de Microsoft France



**ISABELLE LEUNG-TACK,**

Responsable des affaires publiques chez Microsoft France

## **Solidarités actives : Pour quelles raisons Microsoft a-t-elle choisi de travailler avec Solidarités actives ?**

18

« Parce que ces technologies peuvent constituer un puissant vecteur d'insertion et d'emploi, la lutte contre les inégalités d'accès aux outils informatiques est au cœur de notre engagement sociétal. C'est un devoir pour une entreprise dont le numérique est la raison d'être et le quotidien. » **ÉRIC BOUSTOULLER, Président de Microsoft France, vice-président de Microsoft International.**

### **Isabelle Leung-Tack :**

Aujourd'hui l'usage de l'ordinateur et de l'internet est quotidien et souvent requis lors d'un entretien d'embauche. La méconnaissance de ces usages peut constituer un facteur d'exclusion supplémentaire pour des personnes à la recherche d'un emploi. Lorsque nous avons commencé à travailler avec des associations,

comme Emmaüs par exemple, c'est la question principale qui nous a été posée: comment une entreprise éditeur de logiciels pouvait contribuer significativement à un problème important lié à son activité? En aidant les associations qui mettent en place des programmes de formation pour les personnes qui n'ont jamais eu accès un ordinateur. TIC'Actives constitue ainsi une aventure en adéquation avec l'engagement sociétal de Microsoft France: Solidarités actives développe une approche d'expérimentation, d'évaluation et d'ingénierie de projets qui donne lieu, sur le terrain, à des actions concrètes, génératrices d'expériences et de savoirs face aux situations d'exclusion. Nous travaillons ensemble pour mettre les technologies de l'information au service de l'insertion et du retour à l'emploi.

# un partenaire de TIC'Actives

## **Solidarités actives: Vous avez choisi de soutenir un appel à projets pour des associations, pourquoi ?**

**Isabelle Leung-Tack :** Les nouvelles technologies peuvent constituer un puissant vecteur d'insertion et d'emploi, si leurs usages sont accompagnés par les associations qui œuvrent sur le terrain, au plus près des besoins des personnes. L'appel à projets, tel qu'il a été défini par Solidarités actives, ses partenaires et avec la participation de bénéficiaires de projets similaires, nous semble la meilleure approche pour faciliter la mise en place d'expérimentations avec tous les acteurs locaux, plutôt qu'imposer un modèle qui n'est pas forcément adapté à un territoire spécifique. Les premières expérimentations menées dans l'Eure et en Corse l'ont déjà illustré.

19

## **Solidarités actives: À terme, quelles sont les attentes de Microsoft vis-à-vis de ce partenariat ?**

**Isabelle Leung-Tack :** En premier lieu nous attendons de ce partenariat qu'il permette au plus grand nombre de personnes de retrouver un emploi. Les nouvelles technologies et l'internet doivent constituer un atout pour chacun, un outil d'expression de son potentiel. Nous souhaitons également que ce programme continue de se bâtir collectivement, grâce à l'expertise de chacun des partenaires: c'est une expérience unique de rassembler, autour de la table, des entreprises, des associations, des représentants de l'État et des collectivités locales, des experts de la formation et de la réinsertion, et surtout, des bénéficiaires eux-mêmes. Le projet ne sera efficace que si les personnes concernées sont associées à l'ensemble du processus. Enfin, nous espérons associer les employés de Microsoft à cette aventure: notre programme d'engagement citoyen permet à l'ensemble des employés de Microsoft dans le monde de disposer de 3 jours pour s'engager aux côtés d'une association.

# Changer pour innover

De nouvelles idées, de nouveaux projets germent chaque jour pour lutter contre la pauvreté. Chez les travailleurs sociaux, les collectivités, les associations, et désormais dans les entreprises elles-mêmes. Pour rendre un meilleur service, satisfaire un besoin non couvert, les associations, les collectivités doivent faire preuve d'une plus grande créativité.

Cependant la nouveauté, l'innovation peuvent conduire des acteurs à changer leur mode de fonctionnement, leurs processus, voire leur organisation. Il est ici moins question de refus du changement que de la difficulté objective d'amener un ensemble d'opérateurs à évoluer vers de nouvelles pratiques.

20

Les politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion ne font pas exception. L'introduction de nouveaux dispositifs peut heurter des habitudes et des convictions, jusqu'à bloquer toute possibilité de faire. Parce qu'il existe beaucoup d'acteurs, souvent convaincus, parfois militants, le changement peut apparaître menaçant.

Si la nouveauté peut parfois dévoiler les dysfonctionnements des organisations, l'innovation peut aussi être un puissant levier de changement parce qu'elle conduit les acteurs à repenser leur façon d'aborder un problème, à s'appuyer sur leur créativité pour faire différemment les choses.

## L'accompagnement au changement auprès des équipes d'insertion du Département du Cher

Comme dans l'ensemble des Départements, la mise en œuvre du dispositif rSa a eu un large impact sur l'organisation interne et les pratiques professionnelles des acteurs de l'insertion du Conseil général du Cher.

Solidarités actives a accompagné pendant dix mois les professionnels de l'insertion du Département, en particulier dans la mise en place des équipes pluridisciplinaires et la mobilisation des usagers, deux nouveautés introduites par la loi créant le rSa. Toutes les réflexions et travaux sur ces thématiques ont largement associé les travailleurs sociaux du territoire, afin de favoriser la compréhension, l'adhésion et l'appropriation du dispositif. Cette implication a permis de créer et de partager progressivement une culture commune, notamment sur les enjeux et les modalités d'organisation de la participation des usagers.

## Partenariat avec le CNML\*

Solidarités actives a participé, fin 2009, aux études de faisabilité de deux projets d'expérimentation candidats à la première vague d'appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, l'un portant sur la promotion de l'apprentissage et la sécurisation des parcours des jeunes apprentis, et l'autre sur la sécurisation des parcours résidentiels et l'accès au logement autonome pour les jeunes.

Ces projets consistent à mettre en place un dispositif global de repérage, d'accueil, d'information et d'accompagnement renforcé de jeunes rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion.

Le rôle de l'association a été d'aider les sites expérimentaux à définir le contenu de leur « service + » et fournir un appui méthodologique au comité de pilotage national pour la mise en place de cette expérimentation.

Au-delà du dispositif envisagé, le véritable enjeu de ces projets réside dans la capacité des acteurs concernés à changer leurs pratiques professionnelles et à travailler ensemble afin de mobiliser l'ensemble des solutions permettant d'apporter une réponse à la situation des jeunes.

Afin d'atteindre les objectifs fixés pour ces expérimentations et d'accompagner les sites dans ce changement, la mission de Solidarités actives se poursuit au cours de l'année 2010.

\* Conseil national des missions locales.

# Changer pour innover

Solidarités actives ne sous-estime pas que le changement peut susciter des inquiétudes et des incertitudes. Elle travaille étroitement aux phases de diagnostic avec les acteurs eux-mêmes pour voir en quoi les innovations peuvent faciliter leur travail sans toujours le remettre en cause. Ce travail, souvent délicat, a été conduit sur l'ensemble des projets rSa où les équipes de Solidarités actives ont œuvré de concert avec les travailleurs sociaux pour revoir les conditions d'accompagnement des bénéficiaires, et avec les collectivités pour revisiter la manière de bâtir leurs politiques d'insertion.

Il peut être tentant de considérer que seules les innovations radicales sont importantes, il faut pourtant constater que les voies d'amélioration des politiques d'insertion passent aussi souvent par de petites innovations dans la manière dont les organisations travaillent entre elles, dans la manière dont certaines institutions décalent leur regard pour saisir différemment un sujet.

Cette problématique traverse l'ensemble des chantiers conduits par Solidarités actives. Après la mise en œuvre du rSa, elle concerne aujourd'hui les pactes territoriaux pour l'insertion, les projets TIC ou les projets d'inclusion financière.

## L'évolution des pratiques professionnelles dans les Pyrénées-Atlantiques

Afin de définir les modalités concrètes du dispositif rSa sur le territoire, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques a fait appel à Solidarités actives pour mettre en œuvre une démarche en « mode projet » en s'appuyant sur neuf groupes de travail et des groupes de bénéficiaires. Ce processus a permis d'introduire d'importants changements dans les pratiques professionnelles :

L'**entretien d'orientation**, devenu une véritable étape du parcours du bénéficiaire, est désormais réalisé soit en binôme, soit en deux entretiens successifs animés par un travailleur social et un profil emploi, pour garantir un regard croisé social et professionnel. Pour faciliter l'échange de pratiques entre professionnels et valoriser les compétences respectives, le Conseil général, ses partenaires et des bénéficiaires du rSa ont en outre décidé d'élaborer un référentiel intégrant neuf familles d'items à aborder pour une évaluation fine des souhaits de la personne et de ses difficultés rencontrées.

Les **pratiques en matière d'accompagnement** ont été partagées entre professionnels et formalisées sous forme de référentiel social, santé, vers l'emploi et dans l'emploi. Cet outil a notamment servi de base au positionnement des acteurs de l'accompagnement et permet aux différents professionnels de maîtriser l'offre d'insertion sur le territoire.

Le Conseil général a accompagné ces évolutions en formant les professionnels (du Conseil général mais aussi des partenaires) sous forme d'ateliers d'échanges de pratiques. L'Institut du travail social de Pau a pris part à cette démarche en organisant le 9 avril 2009 une journée d'échanges sur le rSa et le travail social en lien avec Solidarités actives, l'Association Nationale des Assistants du travail Social (ANAS), la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion sociale (FNARS).

# Faire avec les usagers

« L'idée selon laquelle les décisions doivent être prises au plus près de ceux qu'elles touchent et s'ajuster à leurs demandes et besoins immédiats est reconnue désormais comme une catégorie générale de l'entendement politique<sup>1</sup>. »

« La définition, la conduite et l'évaluation des politiques [d'insertion] sont réalisées selon des modalités qui assurent une participation effective des personnes intéressées<sup>2</sup>. »

24

Avec la loi généralisant le rSa, la participation des usagers aux dispositifs qui les concernent est reconnue comme une dimension prioritaire de la lutte contre les exclusions. Les usagers ne sont plus envisagés sous le seul angle du bénéficiaire percevant une allocation mais se voient reconnaître une place dans la conception du dispositif. Elle donne enfin un cadre légal à des pratiques disparates et permet d'entrer dans une logique d'essai de bonnes pratiques.

Pour Solidarités actives, la co-construction de dispositifs avec les usagers est un objectif qui traverse l'ensemble des projets. Elle pose cependant d'importantes questions de faisabilité et d'organisation. Rendre les personnes en difficultés acteurs des transformations qui les concernent ne va pas de soi, pour les institutions comme pour les usagers eux-mêmes.

La participation des personnes concernées aux politiques d'insertion est fréquemment invoquée et souhaitée; elle est cependant souvent mal conçue, insuffisamment pensée et finalement abandonnée. Si Solidarités actives a acquis la conviction que cette démarche constituait une réelle plus-value dans la réussite des projets d'insertion, elle est néanmoins consciente que les pratiques ne peuvent évoluer sans avoir défini clairement le cadre et le sens donné à cette participation.

1. Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie, actualité de la démocratie participative*, p. 66, éd. Seuil et La République des idées, 2008.

2. Extrait de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le rSa et réformant les politiques d'insertion.

## Pourquoi associer les usagers aux actions et aux réflexions ?

La mobilisation et la participation des usagers aux dispositifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit permettre de rendre les dispositifs sociaux plus démocratiques mais surtout plus efficaces. La parole des personnes qui vivent directement le dispositif doit amener les institutions qui en ont la charge à adapter les actions et les propositions en tenant compte de leurs témoignages et de leur « expertise du vécu ».





© Philippe Marini/K\*

## Exposition « Tranches de vie » en Haute-Corse

Le Département de Haute-Corse a sollicité Solidarités actives pour aider à la mobilisation de personnes bénéficiaires de minima sociaux. Suite à la constitution de groupes témoins pendant les mois de janvier et février 2009 dans les territoires de Moriani, Corte, Île Rousse, Ponte Leccia et Bastia, le Département a souhaité faire participer les personnes concernées à la réalisation d'un projet artistique dans le but de valoriser les parcours d'insertion et faire évoluer les regards discriminants parfois portés sur les personnes en situation de pauvreté.

De mars à juin 2009, une quinzaine de bénéficiaires se sont investis dans ce projet pour parler de leurs expériences, tant personnelles que professionnelles, dans le cadre des réunions co-animées par les équipes de Solidarités actives et deux artistes du K\* Collectif. Le projet a pris la forme d'une **exposition photographique** (un triptyque de photos représentant la personne à travers son portrait, un objet, un lieu) et un **documentaire de 15 minutes** qui laisse à chacun une parole libre et spontanée sur son parcours. Le vernissage de ce projet a eu lieu le 2 juillet 2009 à l'Assemblée du Conseil général de Haute-Corse.

# Faire avec les usagers

## Trois grands objectifs guident ainsi la démarche de participation soutenue par Solidarités actives :

**Efficacité :** améliorer les dispositifs d'insertion et les politiques publiques. S'assurer de l'adéquation entre les dispositifs proposés et les attentes et besoins des personnes auxquelles ils s'adressent, co-construire en partant de l'expertise des bénéficiaires.

**Citoyenneté :** donner la parole et une place dans l'espace public aux « sans voix », aux personnes en situation de pauvreté, favoriser l'écoute des « sans oreilles ».

**Insertion :** remobiliser et contribuer à l'autonomie des personnes concernées par une reconnaissance et une valorisation de leurs aptitudes.

L'expérience de l'association dans l'animation de groupes d'usagers, notamment dans le cadre du rSa, et un travail continu en partenariat avec des chercheurs<sup>3</sup> ont permis à Solidarités actives d'enrichir sa réflexion et d'affiner ses propositions en matière de participation des bénéficiaires.

26

3. Par exemple, Marion Carrel – maître de conférence en sociologie à l'Université Lille III, associée au Centre d'Étude des Mouvements Sociaux – et Élisabeth Maurel – chercheur a PACTE-IEP de Grenoble – ont éclairé les débats sur la participation des usagers dans les équipes pluridisciplinaires et contribué à l'élaboration du « Document d'appui pour la mise en place des équipes pluridisciplinaires », à l'initiative du Haut Commissaire aux Solidarités actives et en partenariat avec Solidarités actives et plusieurs Conseils généraux.

## Les actions mises en place

### La mobilisation des usagers dans les projets de Solidarités actives

Solidarités actives s'est efforcée d'impulser et de systématiser la démarche dans la plupart de ses actions, et ce avec divers partenaires.

Les niveaux de participation ont varié selon les thèmes abordés : information, consultation, co-construction, ou encore co-décision. Les usagers, intégrés ou non dans des groupes constitués de bénéficiaires, ont pu ainsi donner leur avis, émettre des propositions, participer à l'élaboration de documents ou de projets.

Dans la mesure du possible, Solidarités actives s'est assurée que leur participation soit reconnue et leur parole prise en compte à sa juste valeur. À titre d'exemples :

### L'animation de groupes d'usagers dans le cadre de l'accompagnement à la généralisation du rSa et à l'élaboration des PTI

Dans la majorité des Départements auprès desquels elle a apporté son appui sur le rSa et le PTI, Solidarités actives a monté, et animé ou co-animé des groupes d'usagers.

Ceux-ci ont pu être consultés et impliqués dans les travaux et les réflexions en amont afin de co-construire les dispositifs.

Les groupes d'usagers sont des lieux d'échange, de discussion et de réflexion collective. Ils constituent notamment un espace d'apprentissage individuel et collectif basé sur une éthique de respect de la personne.



## Animation des groupes d'usagers en Mayenne et en Loire-Atlantique

Depuis 2008, Solidarités actives et le **Conseil général de la Mayenne** sont partenaires dans la mise en œuvre du rSa. Le Conseil général et Solidarités actives ont notamment co-animé en 2009 huit séances de plusieurs « groupes témoins », constitués chacun d'une dizaine de bénéficiaires du rSa.

Les groupes ont notamment co-construit des supports de communication sur le rSa, et apporté leurs points de vue aux différentes propositions d'organisation du dispositif. Une séance a été consacrée aux aides locales facultatives, dans le cadre de la mission parlementaire confiée à la sénatrice du Nord Sylvie Desmarescaux. Enfin, un groupe a participé au travail de relecture et de réécriture des 50 droits contre l'exclusion.

Les groupes témoins contribuent désormais à l'élaboration du pacte territorial pour l'insertion.

De la même manière, Solidarités actives a accompagné le **Conseil général de Loire-Atlantique** dans l'animation de nombreux groupes d'usagers ; des bénéficiaires du rSa du Département ont été associés à un groupe de travail réunissant toutes les parties prenantes des futures équipes pluridisciplinaires, afin d'élaborer collectivement la charte déontologique de ces équipes.

# Faire avec les usagers

Dans certains Départements, des représentants des usagers participant à ces groupes ont parfois été invités lors d'événements, tels que des assises de l'insertion, dans le cadre de la préparation des PTI.

## L'appel à expérimentations et l'évaluation du programme TIC'Actives

Dans le cadre du programme TIC'Actives, visant à mettre le numérique au service de tous, Solidarités actives a lancé un appel à expérimentations. Celui-ci a été co-construit par un groupe d'usagers de différents dispositifs d'accès et de formation aux TIC, bénéficiaires de minima sociaux. Certains d'entre eux ont accepté de faire partie du jury de l'appel à expérimentations.

Parallèlement, un groupe ressources composé d'usagers a été constitué afin de participer aux axes de développement du programme TIC'Actives.

Lorsque Solidarités actives mobilise des usagers, elle a fait le choix de systématiquement les rémunérer.

28

## Un appui méthodologique à la mobilisation et la mise en place de groupes d'usagers

Au-delà de l'animation de réunions, Solidarités actives a également accompagné en amont plusieurs Conseils généraux dans le cadre d'un appui méthodologique à l'organisation des dispositifs participatifs sur les territoires.

Elle a ainsi favorisé l'élaboration de propositions assurant la « participation effective » des personnes concernées et la mise en place des conditions pour que la parole des bénéficiaires soit possible et entendue.

Cet appui avait notamment pour objectif de donner aux acteurs institutionnels les moyens d'inscrire l'expression de la parole des usagers de manière durable et efficace.

## La participation à des événements en partenariat avec des organisations nationales

Solidarités actives a travaillé en partenariat avec deux réseaux d'appui aux demandeurs d'emploi, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) et le Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), sur les questions relatives à la participation et la représentation des personnes en recherche d'emploi. Ce partenariat a mené à l'organisation, avec le soutien de Pôle emploi, d'un colloque sur la « participation organisée des demandeurs d'emploi à Pôle emploi » en mars 2009.

Avec la volonté de connaître d'autres initiatives de mobilisation des personnes concernées, elle a également participé aux « Rencontres nationales de la participation citoyenne » organisées par la FNARS à Caen en novembre 2009.



Atelier rSa au HCSA, 2009.



© SNCF

# Promouvoir une culture de résultat

Les notions d'évaluation et d'expérimentation des politiques sociales sont régulièrement débattues. L'instrument de l'expérimentation sociale a lui-même connu un important développement sous l'influence du Haut commissaire aux Solidarités actives.

Dans un contexte d'incertitude, de contraintes budgétaires s'imposant aux collectivités locales, d'apparition de nouvelles difficultés sociales, il apparaît nécessaire de pouvoir objectiver les performances de telle action plutôt qu'une autre, de mesurer et de comparer les avantages et inconvénients de solutions alternatives.

Si le métier de Solidarités actives est avant tout de mettre en œuvre des projets, la dimension d'évaluation est une préoccupation constante de l'activité de l'association.

Au début de l'année 2010, Solidarités actives a été invité à participer à la Conférence nationale de l'expérimentation sociale pour présenter le projet Hope in stations, dont elle est à l'origine, pour lequel un important dispositif d'évaluation a été imaginé.

Sur chacun de ses projets, Solidarités actives amène ses partenaires à organiser les conditions d'une évaluation de la performance des dispositifs.

Par son expertise en conseil, elle apporte ses compétences pour le suivi des actions menées, garantissant aux partenaires une visibilité sur l'état d'avancement des projets.

S'agissant de la mise en œuvre du rSa, en plus de l'évaluation nationale conduite par les pouvoirs publics, les collectivités locales qui ont choisi de travailler avec l'association ont ainsi pu disposer d'outils de suivi et de mesure de l'adéquation de leur organisation avec les résultats attendus.



© SNCF

Journée de lancement du projet Hope.

## Hope in stations, une expérimentation sociale

Le projet Hope in stations (HOMeless PEople in European train stations), financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Progress, propose d'utiliser la méthode de l'expérimentation sociale pour tester l'impact d'une intégration de services pour personnes en errance dans plusieurs gares européennes.

L'évaluation, soutenue notamment par la DGCS, de cette expérimentation s'articulera autour de deux axes :

**État des lieux de l'existant, qui se décompose en une analyse sociopolitique du traitement de l'errance dans les gares et une cartographie sociale des gares ;**

**Enquêtes auprès de personnes en errance pour mesurer l'impact de la nouvelle organisation, complétée par une analyse de l'intégration des services (network analysis).**

Cette évaluation permettra l'intervention de chercheurs issus de chacun des pays concernés, coordonnés par trois laboratoires intervenant dans trois champs différents :

**Sciences politiques :** chargé de procéder aux premières observations sur site de la qualification de l'errance par les acteurs impliqués (analyse sociopolitique), ce qui requiert une bonne connaissance de la question de l'errance et de la problématique ferroviaire afin de proposer un cadre d'analyse simple et compréhensible pour l'ensemble des partenaires ;

**Transports :** chargé de cartographier la question de l'errance dans les gares afin de proposer un cadre d'analyse méthodique de description des acteurs et des bénéficiaires ;

**Sciences sociales :** chargé de construire les outils et la méthodologie d'enquêtes auprès des personnes en errance et de mettre en œuvre une analyse approfondie de l'intégration des services.

Une évaluation par comparaison de cohortes permettra de mesurer l'impact de cette nouvelle organisation sur l'inclusion sociale de ces personnes et sur la perception qu'ont les usagers du problème de l'errance.

Une analyse des formes de collaboration entre les services et un suivi par enquête de personnes en errance permettront d'observer si le renforcement de ces services accroît leur efficacité et augmente la participation des personnes aux dispositifs proposés.

# Promouvoir une culture de résultat

Sur le programme TIC'Actives, un important travail de réflexion sur les conditions d'évaluation des projets d'inclusion numérique a été engagé à l'initiative de Solidarités actives avec des laboratoires de recherche sur les TIC.

Plus largement, Solidarités actives a poursuivi une concertation nourrie avec le monde de la recherche pour tenter de déterminer les conditions de mesure et de suivi de ses programmes.

En effet, si les pouvoirs publics, à l'initiative du Haut commissaire aux Solidarités actives, ont récemment souhaité promouvoir fortement l'usage de l'expérimentation sociale dans la mise en œuvre de programmes sociaux, celle-ci pose d'innombrables difficultés, pour certaines théoriques, pour d'autres pratiques. S'agissant de ces dernières, du fait de l'éclatement des opérateurs, de l'enchevêtrement des échelons décisionnaires, il est particulièrement difficile de proposer des protocoles ni trop onéreux ni trop lourds. Néanmoins l'expérimentation sociale, par sa capacité à objectiver l'efficacité de dispositifs, constitue un formidable outil d'amélioration de la performance publique.

Un enjeu tout à fait central de l'année 2009 a donc été pour Solidarités actives d'atteindre un seuil critique pour pouvoir déployer des expérimentations sociales. Elle y est parvenue par deux moyens: en constituant un réseau suffisamment large de partenaires souhaitant s'engager dans des processus d'évaluation rigoureuse (programme TIC'Actives); en répondant au premier appel à projets européen d'expérimentation sociale.

32

## Le suivi des équipes pluridisciplinaires dans l'Hérault

Solidarités actives a accompagné le Conseil général de l'Hérault dans la définition d'indicateurs de suivi des équipes pluridisciplinaires. Ces indicateurs devaient répondre à la fois à des besoins de pilotage au niveau local ainsi qu'à des demandes à venir du Comité national d'évaluation. Ils permettront aux équipes du Conseil général de déterminer si les objectifs sont atteints, de pointer les dysfonctionnements et de mettre en place des actions correctives. Ce suivi quantitatif viendra en complément d'une évaluation qualitative du fonctionnement des équipes pluridisciplinaires, également prévue par le Département. Solidarités actives a apporté un appui méthodologique à l'élaboration du questionnaire qualitatif qui sera envoyé à l'ensemble des membres des équipes pluridisciplinaires. Le service évaluation, communication et informatique du Conseil général a été associé aux travaux, qui ont abouti à la formalisation d'un cahier des charges d'indicateurs quantitatifs de suivi et évaluation.





© SNGF

Journée de lancement du projet Hope, avec la participation de Julien Damon (ONPES), Freek Spinnewijn (FEANTSA), Robert Rosenheck (Yale), Hervé de Ruggiero (FNARS).



© SNGF

# Mutualiser

L'une des missions de l'association est de rendre accessibles les travaux, expériences, idées qui permettent de faire avancer la lutte contre la pauvreté en France.

L'année 2009 a vu une montée en puissance de l'action de mutualisation au sein de l'agence.

En effet, il existe peu de lieux où des acteurs issus de sphères variées peuvent se rencontrer, échanger et même imaginer des solutions nouvelles, que ce soit sur des politiques «en train de se faire» ou de problèmes sociaux émergents.

Bien souvent, les acteurs publics locaux et nationaux, privés, associatifs, fonctionnent en réseau, en club faiblement ouverts aux problématiques d'autres sphères. Sur la pauvreté cependant, si on admet qu'il faut penser les dispositifs autour de la personne, il importe de pouvoir confronter les acteurs, remailler des actions qui nécessitent de la coordination, de l'articulation, de la mutualisation.

Ainsi, Solidarités actives a souhaité en 2009 contribuer au développement de nouvelles formes de mutualisation :

**une première forme, concrétisée par l'organisation des « Ateliers de Solidarités actives » doit permettre aux acteurs des collectivités locales de partager des savoirs et des pratiques sur un thème déterminé ;**

**une deuxième forme, intitulée les « Mardi du Génie », propose au grand public de venir débattre pendant deux heures d'une problématique nouvelle en confrontant des points de vue, des positions afin de faire émerger des propositions d'actions originales.**

Atelier TIC'Actives, Annie Fouquet (SFE).



Atelier TIC'Actives.



## Les Ateliers de Solidarités actives

Initiés en 2008, les Ateliers de Solidarités actives ont pour objectif de diffuser auprès des acteurs de l'action sociale, et en particulier auprès des collectivités territoriales, les bonnes pratiques identifiées lors des actions de terrain menées par l'association. Les Ateliers sont gratuits et ouverts à l'ensemble des acteurs, qu'ils aient, ou non, travaillé avec Solidarités actives.

En 2009, les Ateliers ont été essentiellement consacrés au rSa (six ateliers entre janvier et juin) mais ils ont également permis d'aborder les thématiques du Contrat Unique d'Insertion (CUI), du pacte territorial pour l'insertion (PTI), de la prévention au surendettement ou encore de l'insertion par les technologies de l'information et des communications (TIC).

L'ensemble des comptes rendus de ces ateliers sont accessibles gratuitement sur le site de l'agence : [www.solidarites-actives.com](http://www.solidarites-actives.com).

Ayant réuni en 2009 plus de six cents participants, venus de plus de soixante Départements, les Ateliers de Solidarités actives se veulent des moments d'échanges et de partage d'informations, favorisant ainsi le décroisement territorial et institutionnel des acteurs. En fonction des thématiques abordées, ils peuvent se décliner sous la forme de tables rondes, de groupes de travail ou de forum d'échanges (BarCamp).

En 2010, une dizaine d'ateliers de Solidarités actives sont d'ores et déjà programmés.

# Mutualiser



Atelier d'octobre 2009  
sur le Pacte territorial pour l'insertion.

## Les Mardis du Génie

Les « Mardis du Génie », du nom de la rue où se trouvent les locaux de Solidarités actives, existent depuis la création de l'association. Ils réunissent plusieurs dizaines de personnes de tous horizons (professionnels, adhérents de l'association, sympathisants, etc.) invités à débattre de thèmes aussi variés que la politique d'accueil du petit enfant, l'organisation des premiers soins ou le surendettement.

Le choix du thème est déterminé soit par l'actualité, soit par la proposition faite par une association de venir nous présenter une expérimentation menée.

En 2009, trois mardis du génie ont été organisés :  
**un premier sur les mécanismes de surendettement et sur les moyens de le prévenir, organisé avec Crésus Paris ;**  
**un deuxième consacré à l'accès aux droits avec la publication des 50 droits contre l'exclusion publiés par Dalloz et Solidarités actives sur l'accès aux droits ;**  
**un dernier sur l'accès financier à internet et sur les propositions de baisse des prix d'accès au numérique, thématique dont le législateur s'est fait le relais en début d'année 2010.**

## TITRE 2 LES ACTIONS

L'ampleur de la pauvreté ne fait plus débat, les moyens d'y remédier si. Contre des formes de traitement classiques de la pauvreté, il faut inventer de nouveaux outils pour construire des solutions avec des usagers, tirer profit des nouvelles technologies pour les mettre au service des publics en insertion, créer les programmes qui réduiront le risque de surendettement...

# La généralisation du rSa

## Le « projet » rSa : vers la généralisation d'une expérimentation

Au-delà des aspects législatifs et réglementaires, la généralisation du rSa au cours de l'année 2009 a entraîné des changements importants pour les Conseils généraux. Ces changements concernent non seulement leur organisation interne mais surtout leurs modalités de coopération avec d'autres partenaires pour rendre le service escompté aux usagers.

Au cours de l'année 2009, les équipes de Solidarités actives ont ainsi accompagné les Conseils généraux qui le souhaitent dans la mise en œuvre du nouveau dispositif.

Après avoir accompagné près des deux tiers des Départements ayant expérimenté le rSa, Solidarités actives a poursuivi en 2009 avec la plupart d'entre eux l'accompagnement à la généralisation du rSa.

Solidarités actives a contribué aux travaux de préparation de la généralisation en accompagnant ces Départements dans la mise en œuvre des nouveautés apportées par la loi, dans l'évolution ou la reproduction à l'échelle du Département de leurs dispositifs expérimentaux.

Des Conseils généraux n'ayant pas expérimenté le rSa (la Savoie, les Pyrénées-Atlantiques, la Corse du Sud, la Meurthe-et-Moselle et le Cher sur la partie mise en place des équipes pluridisciplinaires) ont également fait appel à Solidarités actives en 2009 pour les accompagner dans la mise en œuvre du rSa généralisé.

## La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le rSa et réformant les politiques d'insertion apporte des transformations conséquentes par rapport au RMI.

Avec l'objectif de lutter contre la pauvreté, le rSa concerne désormais non seulement les personnes sans ressources (ex RMI et API), mais aussi les travailleurs à revenus modestes. Sa cible élargie vise à mettre fin à une logique de statut et à la stigmatisation associée à l'image du RMI. Se voulant incitatif à la reprise d'activité, le rSa se substitue aux régimes d'intéressement en vigueur. Il permet dès la première heure travaillée

d'apporter des ressources supplémentaires aux bénéficiaires. Il met fin par ailleurs à l'attribution de droits connexes sur critères de statut de bénéficiaires d'un minima social, ces droits ayant vocation à être attribués en fonction des ressources du foyer.

Cette réforme intervient dans le cadre d'évolutions institutionnelles importantes au cours des années 2009 et 2010 (RGPP, réforme du service public de l'emploi et création de Pôle emploi...), et s'appuie sur des principes forts qui structurent le nouveau dispositif rSa.

Il s'agit en particulier des principes suivants :

**L'affirmation de la responsabilité du Conseil général** par rapport au rSa et de son rôle de **chef de file de la politique d'insertion**, entraînant un nouveau positionnement et une organisation adaptée pour assumer ces responsabilités. Les partenariats, le pilote et l'évaluation des politiques mises en œuvre sont conduites à évoluer. Un « outil nouveau », le pacte territorial d'insertion (PTI) permet de définir des axes de travail communs entre tous les partenaires et d'assurer la coordination des différents programmes.

Le **droit à l'accompagnement** pour les personnes répondant au double critère de ressources au niveau du foyer et à titre individuel, s'appuie sur une logique de droits et devoirs et la mise en œuvre de référents uniques.

Le choix de confier à **Pôle emploi** et à d'autres acteurs du service public de l'emploi (SPE), l'accompagnement des bénéficiaires qui peuvent reprendre une activité recompose le partenariat entre les acteurs du social et de l'emploi. Il nécessite la **redéfinition de l'articulation emploi-social** pour répondre aux problématiques rencontrées par les référents uniques.

L'implication des bénéficiaires du rSa dans l'évaluation et la définition de la politique **d'insertion** ainsi que dans les **équipes pluridisciplinaires** chargées de participer aux décisions de mise en œuvre de la politique de droits et devoirs (suspensions, réductions du rSa, réorientations) nécessite de définir les modalités de leur participation et la manière dont la parole des bénéficiaires sera prise en compte. Il s'agit d'une nouveauté majeure dans le dispositif.

À partir de ces principes, la loi laisse beaucoup de marges de manœuvre aux Conseils généraux pour organiser l'instruction du rSa, l'orientation des bénéficiaires, la définition des parcours d'accompagnement, la mise en œuvre la politique des droits et devoirs, la définition des modalités d'implication des bénéficiaires rSa, et pour stabiliser la politique d'insertion.

C'est sur l'ensemble de ces champs que Solidarités actives a été sollicitée pour accompagner les Conseils généraux.

# La généralisation du rSa

## L'instruction et l'orientation

Inspirées des premières plates-formes uniques d'accueil dans l'Eure, Solidarités actives a mis en place avec plusieurs Conseils généraux des lieux d'accueil réunissant les partenaires concernés par l'insertion afin de faciliter l'accès aux droits et ce de manière réactive.

L'orientation du bénéficiaire du rSa soumis aux droits et devoirs devient une véritable étape du parcours. Solidarités actives s'est attachée à ce que ce temps permette une évaluation fine des atouts et des difficultés rencontrées par le bénéficiaire. Différentes organisations ont pu être retenues par les Départements pour l'orientation, par exemple en proposant des entretiens d'orientation réalisés en binôme animés par un travailleur social et un agent du Pôle emploi pour garantir un regard croisé social et professionnel.

40

## Le référent unique et le correspondant

Afin d'accompagner la personne dans son insertion sociale et professionnelle, la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 reprend une des propositions du Grenelle de l'insertion en prévoyant un référent unique. À partir des différentes pratiques des territoires mais aussi en tenant compte de la place nouvelle donnée à Pôle emploi, Solidarités actives a appuyé les Conseils généraux pour mettre en place l'accompagnement par un référent unique (lien entre l'orientation et la désignation du référent unique, outils de contractualisation, possibilités de réorientations, etc.).

Le rôle du correspondant, désormais inscrit dans la loi, est d'appuyer les actions des référents uniques et chargé de suivre les évolutions de la situation des bénéficiaires. L'articulation entre le référent unique et le correspondant a également fait l'objet de travaux spécifiques : identification du correspondant, modalités de travail avec les référents uniques des différentes structures, missions confiées (souvent dans un contexte de budget restreint donc sans création de poste).

## Les pratiques en matière d'accompagnement

Afin de s'entendre collectivement sur la définition concrète des différentes formes d'accompagnement (les objectifs visés, les modalités, les outils, etc.), et notamment l'accompagnement vers et dans l'emploi, Solidarités actives a accompagné plusieurs Conseils généraux dans la formalisation de référentiels d'accompagnement. Des travaux avec les équipes de référents, les bénéficiaires et les employeurs ont conduit à définir un cadre et des modalités de mise en œuvre de l'accompagnement visant à inspirer, appuyer et harmoniser les pratiques.



Ils ont permis d'apporter une cohérence entre les objectifs visés par l'accompagnement, les outils développés (notamment les contrats et les outils de suivi), informatisés ou pas. Ces référentiels constituent également un cadre qui précise l'évolution du métier et des compétences qui y sont associées.

Dans certains cas, Solidarités actives a poursuivi ce travail par la création de plateformes emploi ou de services centralisés, pour faciliter la mise en place de l'accompagnement dans l'emploi. Dans d'autres Départements, Solidarités actives a appuyé la création d'outils de suivi de bénéficiaires en emploi afin de mesurer les évolutions, d'identifier les difficultés rencontrées et de croiser ces éléments avec les points de vue des tuteurs en entreprise.

Enfin, une des nouveautés apportée par la loi généralisant le rSa et réformant les politiques d'insertion concerne la mise en place des équipes pluridisciplinaires.

Conjointement à l'accompagnement territorial, Solidarités actives a souhaité favoriser la capitalisation et l'échange de bonnes pratiques entre les Départements et a joué un rôle de mutualisation et facilitateur des échanges. À ce titre elle a organisé six ateliers en 2009 sur des sujets clés de la mise en œuvre du rSa :

« **La mobilisation des personnes intéressées** » - 14 janvier 2009

« **L'organisation départementale du dispositif d'insertion** » - 5 février 2009

« **Loi généralisant le rSa : quelle complémentarité entre accompagnements social et professionnel pour une insertion durable ? Le rôle du référent unique et du correspondant** » - 5 mars 2009

« **La participation des bénéficiaires dans le dispositif rSa** » - 27 mars et 3 avril 2009, en lien avec le Haut Commissaire aux Solidarités actives. Conception d'un document d'appui à l'attention des Conseils généraux

« **Loi généralisant le rSa : vers une optimisation des aides financières au service de la reprise d'emploi** » - 9 avril 2009

« **Loi généralisant le rSa : l'impact sur les pratiques des professionnels** » - 4 juin 2009

# Les équipes pluridisciplinaires

Solidarités actives a rédigé en avril 2009 un guide pour la mise en place des équipes pluridisciplinaires à la demande du Haut commissaire aux Solidarités actives et en lien avec seize Départements.

Solidarités actives a appuyé les Départements qu'elle a accompagnés dans la mise en œuvre de ces instances et plus particulièrement dans la mobilisation des bénéficiaires du rSa. Véritable lieu d'échanges au cœur du dispositif, les équipes pluridisciplinaires bousculent les pratiques, les représentations et nécessitent une attention particulière pour atteindre les objectifs visés. L'apport de Solidarités actives a été particulièrement utile sur ce thème : mobilisation des bénéficiaires, organisation de cette participation, constitution de règlement et de charte déontologique, formation des équipes, élaboration d'outils de saisine et de décision.

42

**« Le Département du Val-d'Oise est l'un des tout premiers à avoir noué un partenariat avec l'Agence nouvelle des Solidarités actives. D'abord dans le cadre de l'expérimentation du rSa en 2007 et en 2008, puis à l'occasion de la généralisation de ce dispositif en 2009.**

**L'accompagnement des services du Département par l'agence a été des plus utiles.**

**Pour moi, l'intervention de Solidarités actives c'est avant tout l'assurance de bénéficier d'une expertise et d'une analyse de l'environnement, mais c'est aussi disposer d'une méthodologie et d'outils adaptés.**

**Les chargés de mission de Solidarités actives contribuent aujourd'hui largement au réseau de diffusion des bonnes pratiques auprès des Conseils généraux engagés dans des réformes sociales de plus en plus complexes.**

**Les regards extérieurs et les conseils avisés sur nos pratiques de cette agence qui a fait le choix délibéré d'investir le champ social restent à mon avis des atouts appréciables pour les acteurs sociaux au service du public que nous sommes. » LANSANA TOURÉ, Directeur adjoint à la vie sociale, Conseil général du Val-d'Oise.**

## Meurthe-et-Moselle, mettre en place les équipes pluridisciplinaires

Dans le cadre de l'appui apporté au Département de la Meurthe-et-Moselle pour la généralisation du rSa, Solidarités actives a travaillé avec les professionnels à la mise en place des équipes pluridisciplinaires (EP).

Deux groupes de travail ont permis de définir précisément le fonctionnement de l'instance et les modalités d'intégration des bénéficiaires. Le premier, centré sur l'organisation, a abouti à l'élaboration d'un règlement de fonctionnement des équipes pluridisciplinaire et à la rédaction d'une charte déontologique. Ces documents ont été adoptés par l'ensemble de ses sept membres.

Le second s'est concentré sur les modalités d'intégration de trois bénéficiaires du rSa au sein de l'équipe. L'organisation de la mobilisation des personnes et de leur formation initiale a notamment été travaillée. Enfin, les travaux conduits ont abouti à la décision d'établir pour l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire un accompagnement externe pour un travail sur la posture, et sur des études de cas.

## Les formations rSa des travailleurs sociaux du Conseil général du Pas-de-Calais

Solidarités actives a accompagné le Conseil général dans l'expérimentation puis pour la généralisation du rSa en 2008 et en 2009.

À ce titre elle a élaboré puis animé douze sessions de formation en avril 2009 pour l'ensemble des travailleurs sociaux du Conseil général, en coopération avec la cellule rSa du Département. Cette collaboration a permis de présenter les dispositions nationales et les adaptations locales retenues par le Pas-de-Calais sur l'ensemble du Département.

Ces modules de formation ont donné lieu à la rédaction d'un guide « questions-réponses sur le rSa » et à la mise à disposition des supports sur un intranet. Les questions et remarques des travailleurs sociaux ont permis de tenir compte des besoins du terrain dans la mise en œuvre opérationnelle du dispositif dans le Pas-de-Calais, deux mois avant l'entrée en vigueur du rSa.

## Les équipes pluridisciplinaires du Conseil général de l'Hérault

Le Conseil général de l'Hérault a fait appel à Solidarités actives pour appuyer ses cadres dans l'élaboration du règlement intérieur et du plan d'action pour la mise en œuvre des équipes pluridisciplinaires.

Elle a participé à la définition des modalités de mobilisation et de formation des partenaires et des bénéficiaires du rSa participant aux équipes pluridisciplinaires. L'objectif était de susciter des candidatures et permettre une bonne intégration de tous les membres des équipes pluridisciplinaires, professionnels comme bénéficiaires.

Le Conseil général a ainsi effectué plusieurs sessions d'informations auprès de ses partenaires pour présenter l'organisation territoriale des différentes instances en décembre 2009, à partir d'un support préparé par Solidarités actives.

# PDI / PTI

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le rSa et réformant les politiques d'insertion rappelle l'objectif et l'importance du programme départemental d'insertion (PDI). Pour sa mise en œuvre, le Département est invité à conclure avec les parties intéressées un pacte territorial pour l'insertion (PTI). Il s'agit donc d'un nouvel outil, permettant d'associer les acteurs concernés par l'insertion sur le territoire (la loi prévoit, en particulier, au titre de la formation professionnelle, le concours de la Région) et d'élargir le public cible.

L'enjeu pour le Conseil général est de travailler différemment avec d'autres collectivités et acteurs pour recentrer les dispositifs d'insertion autour des usagers et non plus seulement autour de personnes disposant d'un statut. Plus largement, l'introduction des PTI constitue une opportunité de repenser le cadre territorial d'intervention des politiques d'insertion, de passer, le cas échéant, d'une logique d'accumulation et de juxtaposition à celle d'un chaînage judicieux d'actions.

## L'accompagnement de Solidarités actives dans le cadre des PDI et PTI

44

À partir du troisième trimestre 2009, Solidarités actives a débuté l'accompagnement de douze Départements dans l'élaboration de leur PDI et PTI 2010. Solidarités actives est notamment intervenue pour conseiller les collectivités dans les phases de :

**discussion** et proposition de méthodologie de projet;

**réalisation** du diagnostic socio-économique du territoire et étude de l'offre existante en matière d'insertion;

**animation** de groupes de travail thématiques (travaillant sur le diagnostic, proposant des actions et déclinant leur faisabilité en termes de moyens humains, techniques et financiers),

**formalisation** des propositions d'actions (PDI et PTI) et modalités de suivi et d'évaluation.

Durant ces différentes phases, Solidarités actives a joué le rôle de facilitateur, d'appui à la mise en réseau des acteurs, à la négociation et d'aide à la décision. Par ailleurs, et afin de favoriser l'échange de pratiques, Solidarités actives a consacré, le 15 octobre 2009, un Atelier ouvert à tous les Départements sur l'élaboration des PDI et des PTI.

## Les premiers enseignements tirés des démarches d'élaboration des PDI et des PTI

### L'association des partenaires et des bénéficiaires

Concernant l'association des partenaires, Solidarités actives a appuyé les Conseils généraux pour rassembler les institutions et les acteurs de l'insertion ainsi que les personnes concernées dans les différents travaux et phases du projet. Elle a mobilisé pour cela différentes actions : organisation d'assises de l'insertion, animation de groupes de travail thématiques, participation aux comités de pilotage ou opérationnels.

L'objectif de ces exercices est d'éviter les organisations figées et de favoriser des formes renouvelées de collaboration entre acteurs. Ainsi, le Département de la Vienne a choisi de travailler six des douze thèmes approfondis dans le cadre du PTI sans créer de nouveaux groupes de travail mais en valorisant les actions existantes, pouvant être

## Carte des Départements accompagnés par Solidarités actives dans l'élaboration de leur PDI et de leur PTI en 2009



45

### Signature du PTI

#### La démarche PTI dans le Maine-et-Loire

Après un temps de concertation large (150 acteurs, 15 bénéficiaires du rSa, une trentaine de réunions), le PTI du Conseil général du Maine-et-Loire a débouché sur 22 actions dans des champs aussi divers que l'emploi, la formation, l'insertion par l'activité économique (IAE), le handicap, l'accueil des enfants, les déplacements ou bien le logement.

Chaque action retenue est déclinée en objectifs, modalités de réalisation et éléments de faisabilité. La préparation et la mise en œuvre de chaque action sont confiées à un pilote clairement identifié et appartenant à une des parties prenantes du PTI : Direction départementale de l'emploi (DDTEFP), Conseil régional, Conseil général, Pôle emploi, Caf...

Un comité technique piloté par le Conseil général du Maine-et-Loire veille à ce que les ambitions de ce pacte triennal se concrétisent sur le territoire d'ici à 2012.

d'ailleurs pilotées par d'autres partenaires que le Conseil général. La mobilisation de partenaires stratégiques dans l'élaboration de la politique d'insertion a également pu prendre des formes originales comme l'illustre l'encadré «PTI interdépartemental».

#### L'association des territoires

Solidarités actives privilégie par ailleurs l'implication du niveau local (territoires d'action sociale, UTAS, TDS, etc.) au sein des Départements. Trois approches ont été utilisées :

**l'association des territoires** dans les groupes de travail partenariaux (approche généralement adoptée par les Départements) ;

**la réalisation du diagnostic** confiée aux territoires infra-départementaux, associant les partenaires locaux et alimentant ainsi des groupes de travail constitués au niveau central pour élaborer des pistes d'actions (exemple de la Charente) ;

**la décentralisation des temps de travail.** Par exemple le Conseil général de l'Allier a organisé des réunions sur la même thématique dans les trois territoires du Département.

**l'élaboration de PTI locaux,** articulés avec un PDI et un PTI réalisés au niveau départemental. Cette démarche, privilégiée par le Pas-de-Calais, a permis aux deux échelons de s'alimenter réciproquement (en diagnostic, propositions) afin de répondre aux mieux aux problématiques locales et départementales.

46

#### Le choix des thématiques approfondies

Au regard des diagnostics socio-économiques effectués et des finalités politiques, les Conseils généraux ont proposé à leurs partenaires de concentrer les travaux du PTI sur quelques grandes thématiques, notamment sur la santé, la mobilité, les SIAE et la formation professionnelle, thèmes abordés par la plupart des douze Départements accompagnés par Solidarités actives. Un tableau exhaustif des thématiques traitées est proposé en annexe.

Certains sujets approfondis dépassent donc parfois les compétences d'attribution des Conseils généraux et s'étendent à d'autres enjeux territoriaux que les partenaires décident de travailler ensemble. C'est là un exemple type du positionnement du Conseil général comme chef de file des politiques d'insertion sur son territoire.

#### Les propositions d'actions

Face aux conséquences de la crise économique et financière sur les budgets des collectivités, la préparation des PTI s'est déroulée dans un contexte de restriction budgétaire. Elle a néanmoins permis aux acteurs de s'interroger sur les conditions de mutualisation des dispositifs et de décloisonnement de l'offre de services.

À l'issue de ce processus, Solidarités actives livre aux collectivités locales les outils de pilotage qui leur permettront de mettre en œuvre les actions identifiées (cf. encadré «Les équipes pluridisciplinaires du Conseil général de l'Hérault»).

L'innovation du PTI dans l'organisation des politiques d'insertion appelle ainsi un travail sur la préparation, l'orientation et l'animation que Solidarités actives poursuit en 2010 avec de nombreuses collectivités.

## Méthode d'animation des groupes préparatoires PTI

### Travailler à l'élaboration du PTI de manière multipartenariale, l'exemple de la Manche

Le Département de la Manche a souhaité élaborer son PTI avec l'ensemble des partenaires intervenant sur son territoire : l'État, la Région Basse-Normandie, Pôle emploi et les associations. Pour activer cette démarche, des Assises de l'insertion ont été organisées en mai 2009 dans la Manche avec l'appui de Solidarités actives.

Cette collaboration s'est poursuivie à partir de septembre 2009 par l'organisation de cinq groupes de travail sur la santé, la formation, la sensibilisation des employeurs, la mobilité et l'accueil des gens du voyage. Ces groupes de travail, organisés sur trois journées, ont permis de dresser un panorama de l'existant et de dégager des pistes de solutions à approfondir dans le cadre du programme départemental d'insertion (PDI) et du pacte territorial pour l'insertion (PTI).

L'ensemble des conclusions des groupes de travail ont été présentés lors de comités de pilotage

auxquels étaient conviés l'ensemble des parties prenantes. Les pistes de solutions qui seront retenues seront intégrées dans les PDI et PTI pluriannuels qui guideront la politique d'insertion du Département entre 2011 et 2013.

47

## PTI interdépartemental

### Travailler ensemble l'axe formation de leurs PTI (Charente, Deux-Sèvres, Vienne et Région Poitou-Charentes)

Solidarités actives s'attache à promouvoir la coopération interdépartementale et la mutualisation entre les territoires. Ainsi, en Région Poitou-Charentes où elle travaille depuis 2007 avec trois Départements (la Charente, les Deux-Sèvres et la Vienne), elle encourage et appuie les travaux communs et les échanges de bonnes pratiques.

En 2009, notamment dans le cadre de la préparation des PTI des trois Conseils généraux, elle a accompagné l'organisation de rencontres entre les trois directions de l'insertion concernées et le Conseil régional pour qu'ils puissent travailler ensemble sur le thème de la formation.

À l'occasion de ces réunions animées par la Région, les Départements ont pu porter collectivement leurs besoins devant celle-ci. En retour, la Région a pu partager son mode de fonctionnement, ses priorités, ses offres, ses attentes et ses contraintes. Pôle emploi a présenté sa plate-forme régionale et son offre de formation complémentaire à l'offre de la Région.

À ce stade de la démarche, les Départements approfondissent leur réflexion sur :

- la formation des agents d'insertion à l'orientation vers la formation en lien avec Pôle emploi ;
- des actions communes et coordonnées pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre de bénéficiaires du rSa à des actions de formations.

# Contrat unique d'insertion

La loi généralisant le rSa comporte aussi une importante réforme des contrats aidés. La date de mise en œuvre du contrat unique d'insertion (CUI) a été fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2010 en métropole et au 1<sup>er</sup> janvier 2011 au plus tard dans les DOM.

Les expérimentations visant à simplifier les contrats aidés lancées en 2008 et accompagnées par Solidarités actives se sont poursuivies jusqu'au 31 décembre 2009.

La réforme vise à simplifier les contrats aidés pour en assurer une meilleure lisibilité. Tandis que plusieurs contrats distincts existaient avant la loi généralisant le rSa, le CUI les unifie en un seul contrat aidé, garantissant les mêmes droits pour les salariés, et se décline pour les secteurs marchand et non marchand pour moduler le taux d'aide à l'employeur.

Par ailleurs les évolutions apportées dans la mise en œuvre et la contractualisation du CUI, clarifient les engagements contractuels des différents acteurs (employeur, référent, salarié...) et renforcent le rôle des employeurs et les actions d'accompagnement et de formation afin de rendre « les contrats aidés plus aidant ».

Enfin, pour tenir compte des spécificités des territoires et des publics, le législateur a prévu des marges de manœuvre au niveau local à partir d'un cadre national souple : durée horaire, possibilité de compléter les montants d'aide versés aux employeurs...

48

## Les territoires d'intervention

Solidarités actives a accompagné, en 2009, cinq Départements parmi les onze qui se sont engagés dans les expérimentations (Haute-Corse, Meurthe-et-Moselle, Savoie, Vienne et Territoire de Belfort). Pour la préparation de la mise en œuvre du contrat unique d'insertion, elle a apporté par la suite, son expertise aux Départements de la Seine-Maritime, de la Corse-du-Sud, du Pas-de-Calais et des Deux-Sèvres.

## Le renforcement de l'accompagnement

Les travaux développés par Solidarités actives dans les expérimentations ont renforcé la contractualisation de l'accompagnement et l'engagement des différents acteurs afin de répondre à l'objectif d'insertion durable.

Elle a par exemple contribué à l'élaboration de chartes d'engagements tripartites qui permettent au tuteur, au référent et au bénéficiaire de s'engager de concert sur les aspects intégration, développement des compétences et insertion (Vienne, Territoire de Belfort, Haute-Corse).

En lien avec Solidarités actives, de nombreux Conseils généraux ont revu ou élaboré de nouveaux référentiels d'accompagnement des bénéficiaires (Vienne, Territoire de Belfort, Haute-Corse, Savoie...). Ils ont formé les équipes à de nouvelles méthodes de gestion et les ont sensibilisées à la démarche expérimentale.



L'accompagnement d'un salarié en contrat aidé doit remplir plusieurs conditions :

**Permettre la stabilisation ou l'émergence du projet professionnel du salarié**

**Faciliter l'intégration dans l'emploi**

**Favoriser le développement des compétences du salarié**

**Faciliter la pérennisation de l'emploi**

**Et éventuellement accompagner dans la recherche d'un autre emploi**

Pour réussir cette mission, des complémentarités entre l'accompagnateur, le tuteur et le salarié doivent se développer pour que tous les moyens prévus par le législateur puissent s'appliquer et que le bénéficiaire identifie ce que chacun peut lui apporter.

Sur chacune de ces fonctions, Solidarités actives a développé une expertise qui lui permettra de faciliter les démarches des futurs opérateurs et utilisateurs de contrats aidés.

Les prochains développements des contrats uniques d'insertion devront notamment faire aboutir des fonctions indispensables à l'insertion du bénéficiaire :

**Quel rôle pour le tuteur ?**

**Comment affiner le projet professionnel des salariés en associant les entreprises, via notamment des évaluations en milieu de travail (EMT), et les périodes d'immersion ?**

49

## Le tutorat

Le décret relatif au CUI précise clairement le rôle du tuteur. Il doit être désigné de manière systématique pour chaque contrat. Le législateur a précisé aussi le nombre maximum de personnes qu'un tuteur peut accompagner.

La généralisation du CUI apporte des évolutions fortes sur ce point. Il serait dommage de se priver de l'opportunité proposée en désignant simplement une personne sans lui conférer une responsabilité d'accompagnement au sein de l'entreprise.

## La mise en œuvre du CUI

Solidarités actives a accompagné plusieurs équipes au sein des Conseils généraux pour définir la stratégie de mise en œuvre du contrat unique (Seine-Maritime, Corse-du-Sud). À partir des marges de manœuvre prévues par les textes, Solidarités actives a contribué aux prises de décision relatives à :

**l'implication du Conseil général dans le CUI non marchand et/ou marchand, la stratégie en direction des entreprises et la définition des montants de l'aide versée aux employeurs,**

**les engagements du Conseil général en termes d'accompagnement des bénéficiaires et les modalités de mise en œuvre,**

**la mise en place d'organisations internes adaptées,**

**le pilotage et l'évaluation du dispositif.**

# Aides sociales et inclusion financière

L'exclusion financière constitue un facteur croissant d'inégalités sociales poussant les ménages les plus fragiles à des situations d'asphyxie budgétaire et de surendettement. Alors qu'un nombre toujours plus important de personnes connaît des accidents de la vie (perte d'un emploi, rupture...) et que l'offre bancaire se complexifie, les risques d'être confronté à des difficultés financières ont conduit les pouvoirs publics à s'interroger sur les moyens de prévenir, d'atténuer ou de corriger les conséquences de l'exclusion financière.

## Le programme

Dans le cadre de son programme « Aide Sociale et Inclusion Financière » (ASIF), créé fin 2008, Solidarités actives développe une réflexion sur l'ensemble des problématiques de l'inclusion financière et bancaire des particuliers.

50

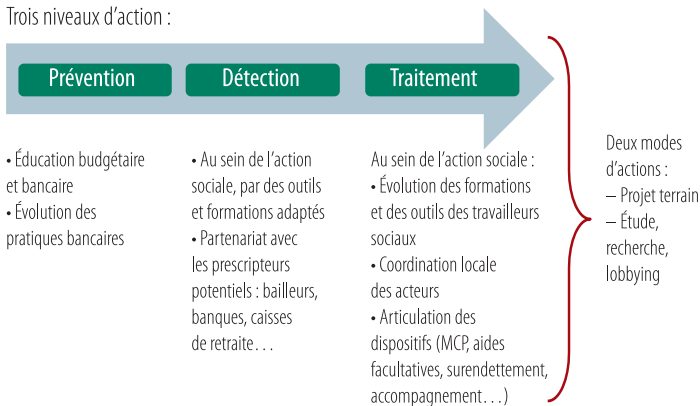
Elle préconise ainsi un développement et une articulation de l'ensemble des réponses qui peuvent être apportées aux usagers pour prévenir et traiter leurs difficultés budgétaires, facteurs d'exclusion sociale. Ces différentes réponses, dont le microcrédit personnel, les aides sociales, la procédure de surendettement, la formation à la gestion du budget et l'accompagnement budgétaire individuel appellent une logique de complémentarité. En effet, s'il peut exister toute une série d'outils pour répondre aux difficultés budgétaires rencontrées par une personne, la solution passe souvent par l'articulation de plusieurs dispositifs.

En partant de son expérience sur le microcrédit personnel, le programme ASIF a ainsi élargi son action sur les problématiques du surendettement, des aides sociales et de l'accompagnement budgétaire. Sur ces différents thèmes, l'équipe dédiée a travaillé à de nombreux projets opérationnels et de réflexion.

## La démarche du programme

### Comment améliorer la prévention et la gestion des difficultés budgétaires

Trois niveaux d'action :



## Microcrédit à Grenoble

### Le dispositif de microcrédit personnel mis en place par le CCAS de Grenoble

À partir de janvier 2009, Solidarités actives est intervenue auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Grenoble afin de mettre en place un dispositif de microcrédit personnel (MCP) sur la ville de Grenoble.

L'objectif est de permettre l'accès à un crédit responsable à tous ceux pour qui il présente une solution adaptée et qui en sont privés.

En mai 2009, le CCAS, en partenariat avec le Crédit municipal de Lyon a lancé son dispositif de MCP.

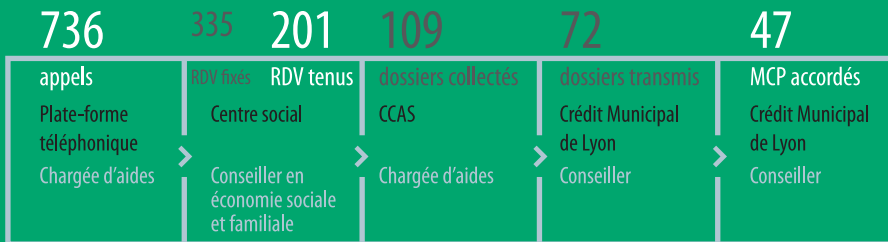
Tout au long de l'année 2009, l'appui de Solidarités actives a porté sur deux dimensions :

- un appui stratégique pour l'analyse du besoin et la définition des grandes orientations du dispositif
- un appui technique pour la création des outils nécessaires au fonctionnement, à l'animation et au suivi du dispositif. Dans cet objectif, une application informatique innovante d'analyse budgétaire est testée.

Au 31 décembre 2009, après 7 mois d'activité, le dispositif du CCAS de Grenoble a permis d'octroyer 47 MCP, se classant parmi les tout premiers CCAS en termes de production de microcrédits.

Ce programme bénéficie du soutien de la CDC.

Le schéma ci-dessous présente les étapes et les statistiques au 31 décembre 2009 du dispositif.



# Aides sociales et inclusion financière

## Les actions conduites en 2009

Sur le thème du microcrédit personnel, dans la continuité de l'étude nationale conduite à la demande de la Caisse des Dépôts et Consignations en 2008<sup>1</sup>, Solidarités actives a mené les projets suivants sur le terrain :

### Appui du CCAS de Grenoble pour la mise en place d'un dispositif expérimental de microcrédit personnel sur la ville de Grenoble

Le CCAS de Grenoble a souhaité s'appuyer sur les expériences existantes pour mettre en œuvre son dispositif de microcrédit personnel. Rejoignant les constats et préconisations émises dans l'étude nationale réalisée par Solidarités actives, le CCAS de Grenoble a conventionné début 2009 avec Solidarités actives afin de pouvoir bénéficier de son appui.

### Appui de Conseils généraux, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, pour le développement de dispositifs départementaux de microcrédits personnels

En Loire-Atlantique et dans l'Allier, Solidarités actives a réalisé des études approfondies sur les dispositifs existants (rencontre de l'ensemble des acteurs) et sur l'analyse du besoin afin de faire des recommandations sur les modalités d'intervention de la collectivité locale pour assurer un accès harmonisé à un dispositif de microcrédit personnel sur l'ensemble du territoire départemental<sup>2</sup>.

Solidarités actives a également travaillé avec les Départements de la Savoie et de la Somme; des projets de mise en œuvre sont programmés pour 2010 sur ces deux territoires.

**Sur le thème des aides sociales, Solidarités actives a :** réalisé une étude approfondie sur un territoire : « Aides locales facultatives : recensement, analyse et impact au regard du déploiement du revenu de Solidarité active », territoire d'Elbeuf, Seine-Maritime, janvier 2009 (d'où il ressort plus de 71 aides existantes); animé un groupe de réflexion technique sur la refonte des aides facultatives dans le cadre de la mission parlementaire confiée par le Premier Ministre à la sénatrice Demarescaux.

**Sur le thème de la prévention et du traitement des difficultés budgétaires et du surendettement, Solidarités actives a :** coordonné la rédaction, en lien avec un groupe d'usagers, de la partie « Banque et consommation » du mini-code Dalloz des droits contre l'exclusion paru en 2009; organisé un « Mardi du Génie » sur la problématique du surendettement, 24 mars 2009;

organisé un Atelier de Solidarités actives sur le thème « **Comment améliorer la prévention et la gestion des difficultés budgétaires des particuliers sur vos territoires ?** » le 3 décembre 2009. Cette journée d'échanges et de réflexion sur les enjeux liés aux difficultés financières des particuliers et aux leviers d'action pour les collectivités territoriales a regroupé des représentants de 25 Conseils généraux et 5 CCAS; instauré une collaboration très étroite avec l'association Crésus Paris, spécialisée sur la procédure de surendettement.

# Solidarités actives et le surendettement

**ANNICK BIDAN,**

Directrice bénévole de Crésus Paris



## **Solidarités actives : Quelle est votre analyse de l'explosion actuelle du nombre de dossiers de surendettement déposés ?**

**Annick Bidan :** Plus de 216 000 dossiers ont été déposés en 2009 contre 185 000 en moyenne sur les cinq années précédentes (+17% environ).

**Annick Bidan est une ancienne responsable de services à la Banque de France en charge du surendettement des particuliers. Elle est aujourd'hui chargée de mission à Solidarités actives et directrice bénévole au sein de l'association Crésus Paris.**

La crise est à l'origine de cette augmentation mais les médias ont aussi joué un rôle essentiel. Les débats autour du surendettement, notamment dans le cadre du projet de loi sur l'encadrement du crédit, ont conduit certains surendettés à oser déposer un dossier.

Pourtant, ces chiffres officiels ne reflètent qu'une partie de la réalité. Différentes sources (le Médiateur de la République, grandes associations...) estiment que 1 à 4 millions de personnes ont des difficultés financières et pourraient bénéficier de la procédure.

## **Solidarités actives : Pourquoi ces personnes surendettées ne déposent-elles pas de dossier ?**

**Annick Bidan :** Une partie du phénomène s'explique par l'isolement des personnes et les craintes que suscite la procédure.

Un facteur clé est notamment le manque de formation des professionnels de l'action sociale. En effet, certains travailleurs sociaux considèrent la procédure comme complexe, consommatrice de temps et, méconnaissant les effets positifs de la procédure, l'évitent en raison de l'impact psychologique négatif qu'ils associent eux-mêmes au dépôt d'un dossier.

## **Solidarités actives : Quelles pistes d'action identifiez-vous pour Solidarités actives ?**

**Annick Bidan :** Solidarités actives doit précisément œuvrer pour la formation des professionnels de l'action sociale afin notamment de renforcer les actions de prévention du surendettement. Ces actions nécessitent l'implication de l'ensemble des parties prenantes (banques, bailleurs sociaux, acteurs de l'action sociale, pouvoirs publics, organismes de formation, etc.).

# Technologies de l'Information et de la Communication

## Un programme pour l'e-inclusion

En 2009, en France, seuls 38% des foyers disposant de 900 € par mois sont équipés d'un ordinateur et connectés à Internet à domicile contre 67% pour la moyenne nationale. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont pourtant devenues des outils indispensables et facilitateurs dans le cadre d'une recherche d'emploi, de démarches administratives ou encore pour entretenir des liens sociaux et familiaux. S'il est légitime de favoriser l'e-inclusion, il existe plus encore un risque d'exclusion sociale lié à l'absence d'accès à internet.

Solidarités actives a réalisé en 2008 une étude visant à identifier des expérimentations innovantes et à travailler à leur mise en œuvre. Cette phase a été réalisée en collaboration avec la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), le Secrétariat général du Comité interministériel des villes (SG CIV), Microsoft France, des collectivités territoriales, des chercheurs et des bénéficiaires du r5a.

54

Solidarités actives s'est attachée en 2009 à développer le programme TIC'Actives sur trois axes : mise en œuvre de projets innovants utilisant les TIC et à visée d'insertion, développement du réseau de partenaires, organisation d'ateliers-débats sur des thèmes relatifs à l'e-inclusion. Plusieurs projets ont été lancés.

En Haute-Corse, un portail Web regroupant l'offre d'insertion du Département doit ainsi être ouvert en 2010 pour améliorer la visibilité des dispositifs pour les particuliers et professionnels du territoire. Dans l'Eure, un dispositif combinant équipement, connexion et formation a été mis en place afin d'aider 60 familles à s'approprier les outils numériques. Une Unité de Formation par l'Alternance a également vu le jour et vise à former aux métiers du numérique en émergence, et plus particulièrement à la gestion de contenus numériques.

En parallèle, TIC'Actives anime et développe un réseau de plus de 100 partenaires (collectivités, entreprises et fondations d'entreprises, associations, chercheurs, usagers) afin d'identifier et de diffuser les bonnes pratiques en matière de numérique et d'insertion. Plusieurs événements ont été organisés.

**Un « Mardi du Génie »** a été consacré au thème de l'internet à tarif social durant lequel des collectivités, fournisseur d'accès et autorité de régulation ont débattu de l'opportunité et des leviers possibles pour faciliter l'accès à internet pour les publics à revenus modestes. Cette thématique a récemment fait l'objet d'une loi.

La première journée d'échanges entre porteurs de projet et partenaires publics/privés, dite « Barcamp TIC'Actives » a été organisée le 16 décembre 2009. Deux autres journées seront organisées en 2010.

Enfin, Solidarités actives s'est appuyée sur un réseau de partenaires publics et privés pour lancer un appel à expérimentations destiné à accompagner 5 projets favorisant l'insertion socioprofessionnelle par l'utilisation du numérique.



## L'appel à projets TIC'Actives

Le 10 septembre 2009, Solidarités actives a lancé, à l'Assemblée Nationale, un appel à expérimentations visant à favoriser l'insertion socioprofessionnelle par les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Cet appel à expérimentations, destiné exclusivement aux

structures associatives, a permis à Solidarités actives de recevoir près de 60 candidatures venant de toute la France.

Cinq projets ont été retenus après une sélection effectuée par un jury composé d'institutions, de collectivités, de chercheurs, d'associations, d'usagers de Microsoft France, et de fondations d'entreprises (Steria, RATP, Lagardère et Free).

Un projet de formation de jeunes détenus à la robotique, un espace public numérique (EPN) mobile, une entreprise de reconversion professionnelle, une plate-forme de coordination des parcours de formation TIC, et un EPN « hors les murs » pour des publics SDF ont ainsi été désignés lauréats de l'appel à expérimentation 2009.

Les lauréats ont été présentés lors d'un événement de clôture organisé le 16 décembre 2009. Cet événement a, par ailleurs, permis à une cinquantaine de porteurs de projets de mutualiser des bonnes pratiques grâce à un forum d'échanges (BarCamp) et d'intégrer pleinement le réseau TIC'Actives.

Ces derniers bénéficieront d'un appui de Solidarités actives pour la gestion de leur projet et d'un soutien financier et matériel de la part des partenaires de l'appel à expérimentations.

## TIC'Actives/Réseau 2000, appui à la création d'une unité de formation par l'alternance (UFA)

Solidarités actives a accompagné l'association Réseau 2000 à la création d'une unité de formation par alternance (UFA) à destination de jeunes rencontrant des difficultés à trouver un emploi stable.

Cette structure, soutenue également par le CFA Paris Académie Entreprises et l'Université de Paris 8, vise à former des apprentis aux nouveaux métiers du numérique, selon un parcours pédagogique élaboré avec les entreprises cibles. Une première promotion, axée sur les métiers de la gestion électronique de documents (GED), sera lancée en septembre 2010.

# Accès aux droits

L'accès aux droits ne se résume pas à l'existence de ces droits. Il traduit la capacité des individus à y accéder matériellement et intellectuellement.

De fait, à mesure que les droits sociaux deviennent plus sophistiqués, plus compliqués, le risque de ne pas rencontrer leur public s'accroît et s'observe. La dématérialisation croissante rend plus difficile l'accès à une réponse individualisée, d'autant plus lorsque la situation de la personne est complexe. Par exemple, la mise en place de numéros téléphoniques d'accès aux droits, s'ils sont payants, peuvent dissuader les personnes aux plus faibles ressources d'y avoir recours.

L'accès aux droits sous l'effet d'une part, des difficultés matérielles, cognitives des personnes, et d'autre part, de la tendance des institutions à privilégier la dématérialisation, pose de fait de nouveaux problèmes qui sont bien souvent sous estimés.

56

Pour contrecarrer cette menace, il existe des solutions. La mise en place du rSa a été l'occasion pour Solidarités actives, dans le cadre des expérimentations comme de la généralisation, de promouvoir les plateformes uniques d'accès aux droits, c'est-à-dire le regroupement en un seul lieu de l'ensemble des institutions en charge de l'ouverture des droits. Les résultats de ces premières plateformes sont encourageants car satisfaisants pour les bénéficiaires comme pour les institutions concernées.

En parallèle Solidarités actives poursuit également sa collaboration avec Dalloz pour mettre à disposition les droits sociaux au plus grand nombre, à travers la publication des « 50 droits contre l'exclusion ».



## Un mini code contre l'exclusion

« Le droit est la seule arme du pauvre. Encore faut-il que ce droit lui soit accessible », c'est en s'appuyant sur ce problème que Solidarités actives a travaillé à la réalisation de l'ouvrage « 50 droits contre l'exclusion », avec Dalloz et le Haut commissaire aux Solidarités actives.

Pour réaliser cet ouvrage, Solidarités actives s'est appuyée sur une méthode clef, le partenariat, puisque Emmaüs, la Cimade, Crésus Alsace et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) ont participé à la rédaction des fiches pratiques composant l'ouvrage, dans leurs domaines de compétences respectifs.

Mais la véritable plus-value de l'ouvrage réside dans la sollicitation de groupes de travail regroupant des destinataires de l'ouvrage aux profils variés. Ces groupes ont travaillé tant sur le contenu de l'ouvrage que sur la forme de celui-ci avec pour objectif de s'assurer que les 50 droits sélectionnés étaient bien ceux qui devaient l'être et que l'ouvrage était compréhensible par le plus grand nombre. Ils ont donc été invités à porter un regard critique sur les propositions faites par Solidarités actives mais aussi à faire eux-mêmes des propositions.

L'ouvrage ainsi réalisé constitue un outil qui, par la méthode mise en œuvre pour le construire ainsi que son prix de vente (3 €), est accessible au plus grand nombre et tend ainsi à favoriser l'accès aux droits des personnes qui peuvent en être le plus éloignées.



## Plate-forme unique d'accueil de Corse-du-Sud

Accompagnant le Conseil général de la Corse-du-Sud sur toute la démarche de mise en œuvre de la réforme du rSa, Solidarités actives a particulièrement appuyé la mise en place de « plateformes d'information et d'orientation » pour faciliter l'accès aux droits des nouveaux allocataires du rSa. L'animation d'un groupe de travail réunissant le Conseil général, Pôle emploi, la Caf, la MSA et la CPAM, a permis de définir les principes et l'organisation de ces plateformes (public, offre de services, logistique).

Les bénéficiaires convoqués en plateforme rSa se voient proposer en une demi-journée une information collective sur leurs droits et devoirs puis des entretiens individuels avec un agent Caf ou MSA pour régulariser leur dossier, un agent CPAM pour étudier les droits à la CMU/CMUC. Un entretien de diagnostic réalisé en binôme par des référents du Pôle emploi et du Conseil général permet d'orienter la personne vers l'accompagnement le plus adéquat. Lieux privilégiés de coordination et d'articulation entre les principaux acteurs du rSa, les plateformes se tiennent régulièrement à Ajaccio, Sartène et Porto Vecchio.

# Europe

L'innovation sociale a connu un vif développement au niveau européen. Récemment, de nombreuses organisations sont apparues pour soutenir et promouvoir l'innovation sociale. La plupart d'entre elles sont tournées vers la question de l'entrepreneuriat social, aux dépens sans doute des formes publiques d'innovation, telles que portées par le secteur associatif. Néanmoins, le potentiel de réforme des politiques de solidarité permis par l'innovation sociale suscite lui aussi un intérêt croissant, auquel Solidarités actives a participé.

En effet, en s'appuyant sur les initiatives de la présidence française de l'Union européenne (2<sup>e</sup> semestre 2008), Solidarités actives a posé les bases de nouveaux partenariats de dimension européenne en vue de constituer un réseau européen d'acteurs de l'innovation sociale. Les premières rencontres de ces partenariats ont eu lieu à la fin de l'année 2008.

58

À partir d'échanges avec ces partenaires en Europe, Solidarités actives a élaboré des premières initiatives de dimension européenne sur des thématiques liées à la lutte contre la pauvreté.

Trois projets inscrits dans trois programmes de financements européens différents ont été conçus.

Au Portugal, afin d'accompagner, par notre expertise en matière de prise en charge de la parole des usagers, la construction d'un Chantier d'insertion à Porto<sup>1</sup>.

Solidarités actives s'est portée volontaire pour soutenir les actions entreprises dans le cadre de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle a ainsi proposé de développer un blog participatif le « Festival » afin de multiplier les échanges autour des innovations en faveur de la lutte contre la pauvreté.

**1.** Ce projet est financé par le Fonds Social Européen (et plus spécifiquement les actions innovantes transnationales qui permettent dans chacun des 27 États membres de l'Union européenne de mettre en place des partenariats impliquant des acteurs issus de différents pays).

Solidarités actives a saisi l'opportunité du premier appel à propositions de la commission européenne sur l'expérimentation sociale pour construire un ambitieux projet d'inclusion des personnes en errance en Europe. Elle a ainsi constitué un partenariat transnational pouvant bénéficier pour 2010 et 2011 d'un appui financier pour expérimenter de nouvelles formes d'accompagnement des personnes en errance dans les gares européennes, intitulé HOmeless PEople in train stations, HOPE in stations.

En 2010, les projets de Solidarités actives permettront de renforcer des partenariats noués en 2009 et de participer à plusieurs rendez-vous européens sur la lutte contre la pauvreté (année européenne de lutte contre la pauvreté, Conférence de Consensus européenne sur le sans-abrisme en décembre 2010). La mise en œuvre des projets et la participation à ces événements européens lui permettront d'élargir son réseau et de renforcer son expertise dans ses domaines de compétences.



© Haut-Commissaire à la Jeunesse

Présentation du projet Hope à la conférence nationale de l'expérimentation sociale



## Le projet Hope in stations

Déposé par Solidarités actives en septembre 2009, en réponse à un appel à projets européen, le projet Hope in stations propose d'utiliser la méthode de l'expérimentation sociale pour tester l'impact de nouvelles formes d'accompagnement des personnes en errance dans les gares européennes. Le projet réunit de grandes gares à Paris, Berlin, Bruxelles et Rome (Paris Nord, Berlin Zoologischer Garten, Bruxelles Midi, et Roma Termini). Les gares de Madrid, de Varsovie et de Luxembourg se sont également associées au projet.

Il s'agit, dans chacun des pays, d'associer les pouvoirs publics, les associations d'aide aux personnes sans-abri et les entreprises de chemin de fer dans une collaboration renforcée pour améliorer la prise en charge des personnes en errance.

La dimension transnationale de Hope concerne également son évaluation puisqu'elle sera faite par des chercheurs italiens (ISFORT), autrichiens (Zentrum für Soziale Innovation) et français (Julien Damon).

Le projet Hope in stations a reçu l'aval de la Commission Européenne en janvier 2010, ce qui a permis à Solidarités actives d'organiser le lancement officiel du projet, en présence de l'ensemble des partenaires les 25, 26 et 27 janvier 2010.

# Citoyenneté solidaire

60

La pauvreté n'a jamais été seulement monétaire, elle touche aussi la densité de nos réseaux sociaux, la participation des individus à la société, l'accès à des biens aussi immatériels que la culture, les loisirs.

La forte tendance des politiques de solidarités à favoriser l'insertion professionnelle, par la reprise d'une activité, d'une formation, ne doit pas occulter l'apport décisif d'une insertion sociale dans l'amélioration des conditions de vie des personnes à faibles revenus.

Le secteur associatif français jouit ici d'une vitalité certaine, offrant notamment à l'ensemble du tissu social un grand nombre d'activités sportives ou culturelles. Il n'en reste pas moins qu'une large catégorie de la population souffre d'un isolement relationnel permanent, soit qu'elle ne dispose pas des réseaux nécessaires soit qu'elle n'accède pas aux services qui peuvent lui être proposés.

Solidarités actives n'a encore qu'une expertise limitée sur ces questions. Elles sont néanmoins au centre de certaines de nos initiatives. Celles-ci concernent en particulier les travaux que nous avons pu conduire sur l'accès à la culture des personnes à faibles revenus, pour lequel on constate encore une trop faible implication des pouvoirs publics, malgré des actions locales intéressantes.

L'autre sujet sur lequel nous avons travaillé concerne la création de réseaux sociaux en faveur des personnes bénéficiaires des politiques d'insertion.

Le caractère décisif de l'intensité des réseaux sociaux fait désormais l'objet de publications, de démonstrations. Ils servent à trouver du travail, élargir son cercle d'amis, ils sont même mentionnés comme un facteur important d'inégalités sociales de santé.

Solidarités actives a mis sur pied deux réseaux sociaux : l'un à destination des bénéficiaires du rSa du secteur de la communication, l'autre impliquant ces bénéficiaires avec des cadres volontaires de grandes entreprises privées.



## Solidarités nouvelles face au chômage

### L'organisation d'un colloque sur la représentation des usagers à Pôle emploi

Dans le cadre de son axe d'intervention pour la promotion de la participation des personnes l'Agence nouvelle des Solidarités actives a contribué avec Solidarité nouvelle face au chômage (SNC) et le Mouvement des chômeurs et des Précaires (MNCPC) à l'élaboration d'un colloque le 18 mars 2009. Avec la participation et le soutien de Pôle Emploi, ce colloque, sur le thème de la représentation des usagers, a dressé un bilan mitigé de dix ans de fonctionnement des comités de liaison. L'expérience est généralement considérée comme très décevante au regard de l'atteinte des objectifs recherchés. Seules quelques bonnes pratiques éparses se sont

perpennisées. L'importance et la nécessité d'un lien plus étroit, d'une écoute plus continue et constructive des personnes en recherche d'emploi et de ceux qui les soutiennent dans leur démarche d'insertion, a été soulignée.

Plus de trois cents personnes se sont jointes avec intérêt aux débats des 4 tables rondes pour chercher à élaborer des modes participatifs entre les demandeurs d'emploi organisés et les services publics de l'emploi. En conclusion du colloque, le Directeur Général de Pôle Emploi comme le secrétaire d'État chargé de l'emploi, ont appelé à une mise en œuvre effective et large d'une forme nouvelle de comités de liaison.

## Culture

### Participation au séminaire national pour une culture solidaire

Solidarités actives s'est associée à l'organisation du séminaire national pour une culture solidaire qui s'est déroulé les 11 et 12 mai 2009. Ce séminaire a été porté par l'association Cultures, publics et territoires (association cherchant à favoriser le développement d'actions culturelles et artistiques en direction des publics qui en sont éloignés) et soutenu par la Direction Générale des Affaires Sociales, le ministère de la Culture et de la Communication, le Haut commissaire aux Solidarités actives et l'Acscé.

L'objectif était de réunir l'ensemble des acteurs concernés (associatifs, culturels, sociaux) afin de définir les principes d'action et une stratégie pour une politique culturelle pérenne incluant les personnes en situation de précarité.

Aux côtés d'ATD ¼ Monde, de la Fédération des centres sociaux et sociaux culturels, de l'association Décider, du Théâtre du Grabuge, Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, de la Fondation Abbé Pierre, de l'Institut des villes, Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, et des services des Ministères concernés, Solidarités actives a été associée à la réflexion sur l'organisation des débats, en particulier sur les aspects de mise en œuvre d'une politique culturelle locale co-construisant avec les personnes bénéficiaires. Solidarités actives a également animé une Table ronde autour des « engagements et solidarités artistiques ».

# Citoyenneté solidaire



62

## Réseau de parrainage des métiers de la communication

Initié en mars 2008, le réseau de parrainage « ReSo Com », créé à l'initiative du Département de Paris s'est poursuivi durant l'année 2009.

L'objectif de ce réseau de parrainage pour les allocataires du rSa parisiens en recherche d'emploi dans le secteur de la communication est de connecter des bénéficiaires avec des professionnels du secteur ; l'originalité résidant dans la dimension sectorielle du réseau.

Cette action implique quatre catégories d'intervenants :

Les référents sociaux des Espaces Insertion de la Ville de Paris : ils orientent vers Solidarités actives les bénéficiaires du RMI/rSa qui recherchent un emploi dans la communication ;

Les allocataires du RMI/rSa désireux d'intégrer ReSo Com : ce sont les « filleuls », futurs bénéficiaires du dispositif d'accompagnement mais également acteurs de l'expérience ;

Plus de 100 professionnels de la communication bénévoles et volontaires pour les accompagner : ce sont les « parrains » également acteurs de l'expérience ;

L'équipe de Solidarités actives : « trait d'union » entre tous les acteurs sur l'animation de ReSo Com.

Depuis 2008, 158 binômes parrains et filleuls ont été constitués. 51 filleuls ont bénéficié d'une sortie dite positive.

Plus de 100 parrains professionnels de la communication se sont investis bénévolement dans cette action.



## 100 000 rencontres solidaires

En 2009, Solidarités actives s'est associée au Club Horizons, association non partisane de cadres et dirigeants d'entreprises, pour lancer un projet de mise en relation de bénéficiaires du rSa et d'entreprises.

L'objectif est de créer un maillon original et efficace dans le processus d'insertion des bénéficiaires du rSa, notamment en proposant :

**aux bénéficiaires du rSa** un accompagnement informel susceptible de favoriser un retour à un emploi stable, **aux entreprises partenaires** et à leurs salariés volontaires sur le projet de valoriser leur engagement citoyen.

Solidarités actives favorise le montage des rencontres en permettant la venue et la participation des bénéficiaires du rSa et en rapprochant les institutions sociales impliquées et les entreprises concernées. Chaque rencontre se déroule selon un modèle prédéterminé :

Après une présentation et une visite de l'entreprise, des rencontres de 2 heures en groupes restreints sont organisées entre des volontaires salariés et des bénéficiaires du rSa (6 à 8 personnes au total par groupe). Durant ces échanges sur leurs expériences et vécus professionnels, des conseils peuvent être donnés sur la recherche d'emploi, et l'ouverture d'un réseau permettant d'avoir de nouveaux contacts.

Les groupes se retrouvent ensuite autour d'une collation dans un espace informel et convivial afin de poursuivre les échanges, notamment de coordonnées.

En 2009, ces rencontres ont eu lieu avec Pricewaterhouse Coopers, la RATP, STERIA et HSBC.

En 2010, cette expérimentation se généralisera par la création d'une association dédiée. L'objectif est d'étendre ces rencontres sur tout le territoire français.

# Santé

La France s'est longtemps félicitée de la qualité de son système de santé. De fait, après le vote des lois décisives instituant la Couverture médicale universelle et l'aide médicale d'État, puis avec la création de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé, la santé est textuellement devenue un droit quasi universel.

De même, s'appuyant sur une offre de santé performante et sur une tradition de prévention, il existe une politique de santé publique, y compris à destination des publics les plus fragiles.

Malgré ces acquis, la France reste un pays de fortes inégalités sociales de santé et les travaux de l'observatoire national des zones urbaines sensibles, du fonds CMU et d'autres institutions de recherche alimentent continûment ce diagnostic préoccupant.

64

La question des inégalités sociales de santé peut être envisagée comme un dysfonctionnement des politiques existantes, auquel cas la tâche consiste à reconnecter un ensemble de dispositifs de droits communs aux besoins des usagers. Il peut alors s'agir de favoriser des échanges entre professionnels de santé et professionnels du social, et cela peut s'inscrire dans le cadre des stratégies territoriales d'insertion, telles que conduites avec l'appui de Solidarités actives par les Départements.

Néanmoins, il peut aussi être question d'imaginer de nouveaux dispositifs d'accès aux soins, ou de prévention, répondant à d'autres problématiques, plus structurelles. Dans cette perspective, Solidarités actives mène une réflexion autour de la question de l'offre de soins primaires, en travaillant sur le modèle des centres de santé et, d'une manière plus générale, sur les organisations pluridisciplinaires de santé.

Dans le même ordre d'idée, il peut s'agir de créer un nouveau type d'activité par lequel des personnes en insertion, bloquées dans leur retour à l'emploi par des difficultés de santé lourdes mais non handicapantes, peuvent retrouver une place dans l'entreprise et dans le travail.

## Étude sur le recours aux campagnes de dépistage du cancer des publics précaires

Solidarités actives a poursuivi en 2009 l'étude qu'elle conduit pour l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé.

Il s'agit d'une enquête sur le recours au dépistage du cancer des populations résidant dans deux zones urbaines sensibles du Département de l'Isère. Elle vise à mieux comprendre les mécanismes favorisant l'adhésion de populations à faibles revenus aux campagnes publiques de prévention et évaluer si les différentes formes d'organisation de soins ont ou non un impact sur le comportement des personnes. Les résultats de cette enquête sont attendus en 2010.



## L'expérimentation d'un contrat à vocation sociale en Savoie

Solidarités actives accompagne le Conseil général de Savoie dans l'expérimentation du contrat à vocation sociale (CVS). Son rôle et sa contribution consistent à aider les équipes dans la conception du dispositif expérimental, dans la recherche des fondements juridiques de l'expérimentation, dans la participation des acteurs à la conception du projet, dans la mobilisation de tous les acteurs concernés, dans l'élaboration concrète du dispositif et des outils associés, et dans le suivi et l'évaluation de l'expérimentation.

Fin 2008, après le lancement de l'expérimentation des contrats aidés (CUI), le Conseil général de Savoie décide de s'engager, avec la commission locale d'insertion (CLI) de Saint-Jean-de-Maurienne, dans un nouveau projet. Ils constatent que les personnes rencontrant des difficultés de santé n'ouvrant pas droit à une allocation adulte handicapée (AAH) sont nombreuses et maintenues de ce fait durablement éloignées de toute activité professionnelle. Convaincus que ces personnes ne doivent pas être exclues de la société, le Conseil général et la commission locale d'insertion décident d'initier une nouvelle approche pour ces publics afin d'offrir des modes de reconnaissance sociétale leur permettant de vivre dans la dignité.

### Les enjeux de l'expérimentation CVS

L'expérimentation vise à :

**offrir des activités en milieu professionnel pour des personnes éloignées de l'emploi du fait de difficultés liées à la santé et/ou à des aspects sociaux, créer la dynamique de reconnaissance sociétale, et apporter une réponse nouvelle pour l'insertion.**

### Les principes

La réalisation d'activités en milieu professionnel sert de base aux actions d'accompagnement santé, social et professionnel et permet aux bénéficiaires de retrouver un rôle sociétal. Ces activités n'ont pas de visée productive, et font l'objet d'une rétribution versée sous la forme d'un pécule qui est neutralisé pour le calcul du rSa.

Le contrat à vocation sociale n'est pas positionné comme un contrat de travail de droit commun ni un contrat aidé. Il repose sur une approche santé-sociale intégrant des actions d'accompagnement santé, social et professionnel. La mise en œuvre du contrat à vocation sociale ne vient pas concurrencer d'autres dispositifs existants. Elle vient au contraire **renforcer toutes les actions et outils d'insertion.**

### Les caractéristiques du contrat à vocation sociale

#### Le public

Il concerne des bénéficiaires du rSa volontaires : dont les problèmes de santé impactent l'insertion sociale et professionnelle,

et ne pouvant pas, de ce fait, accéder à un emploi de droit commun ou un contrat aidé,

et n'ouvrant pas droit à l'AAH, non orientés vers un dispositif pour travailleur handicapé (ESAT, CAT...).

L'entrée en contrat à vocation sociale débute par un bilan santé effectué par un médecin habilité. Il identifie les activités que la personne peut réaliser, les conditions d'exercice et la durée hebdomadaire d'activité possible (10 heures maximum par semaine, en fonction de la situation de santé du bénéficiaire).

Les activités sont proposées par la mairie de Saint-Jean-de-Maurienne au sein de ses équipes, et s'exercent dans un milieu de travail ordinaire. Les équipes de la Mairie chargées d'accueillir les bénéficiaires ont été sensibilisées aux problématiques particulières de ces publics. Elles s'appuient sur un accompagnateur du Conseil général pour comprendre les difficultés et remédier avec lui à des situations délicates.

#### Les conditions statutaires

Le contrat à vocation sociale ne relève pas d'un contrat de travail de droit commun ou aidé. La base juridique retenue s'appuie sur les ateliers à la vie active (AVA) rattachés au CHRS. Ce dispositif a été adapté pour répondre aux besoins du CVS.

De ce fait, le contrat à vocation sociale couvre les risques liés aux accidents du travail et maladie et offre une rétribution sous forme d'un pécule. Ce principe vise à donner une reconnaissance aux personnes pour la réalisation de missions ou tâches qui leur sont confiées.

#### La durée de l'expérimentation

L'expérimentation a débuté en mars 2009 pour une durée de 24 mois sur le territoire de Saint-Jean-de-Maurienne afin de mesurer les impacts du dispositif, soit jusqu'en mars 2011. Une première évaluation sera réalisée fin mars 2010 et présentée au comité de pilotage. L'expérimentation associe les services du Conseil général, la DDASS, l'organisme gestionnaire des AVA et la mairie de Saint-Jean-de-Maurienne. Les instances de pilotage de l'expérimentation (comité de pilotage, comité technique) regroupent l'ensemble des partenaires et notamment les représentants de la MDPH.

# Dynamique employeurs

## Créer et animer une dynamique avec les entreprises

Le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (RSE), longtemps repoussés aux marges de l'économie, sont devenus incontournables. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à entreprendre des actions visant à réduire leur impact sur l'environnement et à œuvrer pour la préservation de l'écologie.

Sur les questions de société cependant, elles n'ont encore que faiblement évolué et s'il existe des bonnes pratiques concernant la diversité et la lutte contre certaines discriminations, rares sont les entreprises qui ont mis sur pied une vraie stratégie de réduction active de la pauvreté et d'inclusion sociale. La crise économique et l'opportunité offerte par le renouveau des politiques d'insertion ouvrent cependant des possibilités nombreuses.

66

Dans son effort pour faire avancer la lutte contre la pauvreté, et dans le cadre de ces projets, Solidarités actives s'attache à solliciter les entreprises pour qu'elles participent à l'effort d'insertion des personnes concernées.

De manière concrète, il peut s'agir de sensibiliser le tissu d'entreprises locales aux questions d'insertion et au potentiel d'action qui leur est ouvert, notamment via des stratégies locales d'insertion.

Il s'agit également de faire connaître les problèmes de pauvreté au sein d'entreprises non directement concernées par ces thématiques afin de leur permettre de s'engager.

## Les projets en cours

Au-delà de l'association méthodologique des employeurs et autres acteurs économiques dans les différents travaux menés par l'agence, Solidarités actives développe des projets associant directement les entreprises aux enjeux de l'insertion, que ce soit :

via les mécénats de compétence (Accenture) intervenant au sein de Solidarités actives, en appui au développement des projets et des axes stratégiques de l'Agence, autour du projet 100 000 Rencontres solidaires initié et animé par Solidarités actives et le Club Horizons (entreprises déjà partenaires : Price Waterhouse Coopers, RATP, Steria, HSBC),

dans le cadre de projets innovants autour de l'accès et de l'usage du numérique (Microsoft), ou de la prévention du surendettement (Expertime),

via le parrainage dans le secteur de la communication (les parrains sont issus de grandes entreprises comme EuroRSCG, Publicis, BNP Paribas, Gallimard et de PME comme Hura Facilities, les Visuels...),

sur un projet européen pour les personnes en errance dans les gares (SNCF).



## Le point de vue des employeurs en Mayenne

En janvier 2009, dans la perspective de généralisation du rSa, le **Conseil général de la Mayenne** a souhaité développer un programme d'actions reposant notamment sur la mobilisation des acteurs économiques. Le Conseil général et la **Maison de l'Emploi de la Mayenne**, partenaire privilégié sur ce sujet, ont sollicité Solidarités actives pour qu'elle apporte son expertise méthodologique et technique.

Une étude a ainsi été réalisée auprès de 86 entreprises mayennaises représentatives du secteur marchand départemental. Cette étude a permis d'analyser, à partir du ressenti des employeurs interrogés, les trois points ci-dessous concernant les **salariés bénéficiaires du rSa** :

les forces et faiblesses des procédures et dispositifs mis en place auprès des entreprises par de tiers opérateurs en matière d'aide au recrutement, d'appui à l'intégration de ces salariés, et de maintien dans l'emploi en cas de difficultés repérées par l'employeur ;

les pratiques des employeurs et leurs besoins pour sécuriser le recrutement et le parcours professionnel de ces salariés ;

la perception globale, par les employeurs mayennais, des acteurs locaux de l'insertion et des bénéficiaires de minima sociaux.





TITRE 3

## PRIORITÉS POUR 2010

Dans l'innovation sociale,  
il y a la promesse que des solutions  
peuvent venir d'où on ne les attend pas.

Il suffit d'aller les chercher.

# Créer de nouvelles solidarités

L'Agence nouvelle des Solidarités actives a quatre années d'existence, quatre années mises au service de plusieurs dizaines de projets, de la réforme du revenu de Solidarité active et de partenaires toujours plus nombreux.

Le paysage institutionnel s'est modifié et la crise économique a ouvert de nouveaux défis pour notre structure.

Reconnue par les Départements comme un interlocuteur fiable sur les problématiques d'insertion, Solidarités actives souhaite mettre à profit l'année 2010 pour diversifier son activité, ses partenaires et ouvrir ses compétences à de nouveaux enjeux.

Un effort particulier est mis sur la poursuite de notre collaboration avec les collectivités locales pour développer des projets sur des sujets plus diversifiés et pour des publics variés. La nouvelle organisation territoriale des politiques sociales offre d'importantes opportunités pour créer de nouveaux dispositifs pour des publics peu ou mal connus des pouvoirs publics et pour lesquels beaucoup reste à construire.

Enfin, Solidarités actives souhaite poursuivre son effort de mutualisation et de communication à destination du plus grand nombre. Ainsi, elle travaillera à la création d'une véritable plate-forme des bonnes pratiques et des initiatives en faveur de l'innovation sociale et de la lutte contre la pauvreté, notamment par l'enrichissement de son site internet, le lancement d'un outil collaboratif et par un nouvel investissement sur la formation des acteurs sociaux aux techniques de l'innovation sociale.

70

## Mobiliser les entreprises

Les entreprises constituent un acteur prépondérant dans la lutte contre la pauvreté. Créatrices de valeurs, elles peuvent satisfaire les besoins de consommateurs à faibles revenus; comme employeurs, elles peuvent entreprendre des actions d'insertion pour des publics éloignés de l'emploi; comme partenaires, elles peuvent aider à créer les futurs business model pour des activités de solidarité.

Solidarités actives aura tout au long de l'année 2010 une action en direction des entreprises pour aider celles qui le souhaitent à réfléchir à la dimension sociale de leur stratégie RSE, monter des projets de lutte contre la pauvreté, sensibiliser leurs collaborateurs sur la nécessité de s'engager, travailler avec l'entreprise sur les questions de recrutement, d'intégration, de maintien dans l'emploi et d'évolution des publics en précarité...

## Poursuivre la participation des usagers

La participation des usagers devient progressivement un axe structurant de construction des politiques sociales. Elle comporte des atouts mais aussi des risques évidents: instrumentalisation, gadgétisation, inutilité et frustration.

En 2010, Solidarités actives renforcera ses actions pour que s'ouvrent de véritables espaces d'échanges, de réflexion et de co-construction entre les personnes en situation de pauvreté et celles chargées de concevoir, mettre en place et évaluer les projets qui les concernent. Outre son appui méthodologique sur le terrain, auprès des collectivités locales et des associations, Solidarités actives renforcera l'association des personnes concernées au développement de ses propres programmes, à travers la création d'un comité des usagers. Par ailleurs, missionnée par le Comité national d'évaluation du rSa, Solidarités actives constituera et animera trois groupes de bénéficiaires afin d'enrichir de leur parole et opinions les travaux du groupe de travail «gouvernance et accompagnement».

### Rester un agitateur d'idées

À partir de son expérience de terrain et à travers de nombreux échanges avec d'autres acteurs de l'action sociale, Solidarités actives a accumulé un grand nombre de savoir-faire relatifs à l'expérimentation sociale et la mise en œuvre de pratiques innovantes. En 2010, l'association s'est fixée comme objectif de partager cette somme de connaissances avec l'ensemble de ses partenaires.

Dans cette optique, Solidarités actives continuera d'organiser des ateliers d'échanges (type Ateliers de Solidarités actives ou BarCamp), proposera des fiches actions ainsi qu'un forum d'échanges en ligne sur son site internet et pourra, sur demande, appuyer ses partenaires dans l'organisation de formations ou d'événements thématiques.

À titre d'exemple, les thématiques qui seront abordées en 2010 pourront être relatives au rSa, à l'accès à l'emploi, à la formation, à la sensibilisation des employeurs, à l'insertion par les technologies de l'information, à l'inclusion financière, à la mobilité ou à la mobilisation des bénéficiaires, accès aux soins, grande exclusion...

Les informations seront mises à disposition de l'ensemble des acteurs de l'action sociale (collectivités territoriales, associations, établissements publics...) dans une volonté de décloisonnement et de mutualisation des pratiques.

### Continuer d'expérimenter

Nous souhaitons rester une association dont les collaborateurs passent une grande partie de leur temps sur le terrain, rencontrant régulièrement des usagers, montant pas à pas des projets avec les équipes locales. Mais nous souhaitons aussi demeurer un maillon utile entre les Collectivités et l'État pour améliorer la qualité de leur collaboration, aider à généraliser les programmes les plus performants et lancer de nouvelles expérimentations sociales avec l'appui de tous.

L'année 2010 sera, nous le souhaitons, l'année du lancement de nouvelles expérimentations telles qu'a pu l'être le revenu de Solidarité active.





TITRE 4

## SOLIDARITÉS ACTIVES

Notre force repose sur une équipe constituée de profils diversifiés, sur des partenariats multiples avec le secteur public et le secteur privé, et la volonté de développer notre activité sans perdre de vue notre projet associatif.

# L'association

Au cours de l'année 2009, une quarantaine de personnes ont participé aux activités de Solidarités actives. Notre politique de recrutement tient à préserver la diversité des compétences, en réunissant des professionnels salariés et des intervenants bénévoles, des personnes issues du secteur privé, du secteur public et de la vie associative, des mécénats de compétences et des étudiants en formation. Cette diversité est une source d'enrichissement mutuel et de plus grande efficacité au service de nos partenaires.

L'implication particulière des mécénats de compétences et des stagiaires a notamment pour objectif de sensibiliser les entreprises et les grandes écoles aux problématiques de lutte contre la pauvreté. Elle correspond également à la volonté de Solidarités actives d'associer à ses réflexions et ses actions une grande diversité de partenaires.

74

En 2009, 31 salariés contribuent à la bonne marche de Solidarités actives. En outre, un bénévole et 3 personnes mises à disposition dans le cadre d'un mécénat de compétences (Accenture et Caisse des Dépôts) sont venus renforcer l'équipe. Il faut également mentionner la présence d'une personne détachée de Pôle Emploi. Solidarités actives est également reconnu comme terrain de stage au profit d'élèves issus d'écoles de commerce (HEC, ESSEC...) ou de Sciences Po Paris, contribuant ainsi à développer et à professionnaliser la culture de l'expérimentation et de l'évaluation dans le domaine des politiques sociales.

En 2009, Solidarités actives s'est dotée d'une organisation territoriale permettant de couvrir l'ensemble des demandes des Collectivités.

# Témoignage

**AMÉLIE DELESTRE,**

mécénat de compétence Accenture

La Fondation Accenture est un partenaire historique de l'Agence nouvelle des Solidarités actives et la soutient par des mécénats de compétences d'une durée moyenne de 6 mois. Cela repose sur la réalisation de missions de service à titre gracieux dans lesquelles les consultants volontaires partagent leur expertise et leur savoir-faire.

**J'interviens en mécénat de compétence auprès de l'Agence nouvelle des Solidarités actives depuis novembre 2009. J'apporte un appui méthodologique à la déclinaison des orientations stratégiques de l'Agence, à l'évolution de son organisation et à la mise en place d'outils de pilotage financier.**

**En postulant pour ce mécénat, je cherchais d'une part à contribuer à une action sociale et d'autre part à vivre une expérience enrichissante sur le plan personnel.**

**Mes attentes sont remplies. Outre un sentiment d'épanouissement personnel, je retire de cette expérience des rencontres riches, une ouverture sur une autre réalité, et le développement de nouvelles compétences.**

## L'association

**Moyens financiers**

Les ressources de Solidarités actives se sont élevées l'an passé à 2 666 000 euros.

Elles se composent de :

Subventions d'organismes publics	1 455 000 euros
Conventions avec les collectivités territoriales	967 000 euros
Contributions d'entreprises et des fondations	234 000 euros
Cotisations d'adhérents	4 000 euros

**Gouvernance****Le conseil d'administration**

76

**Président : François ENAUD**,  
Président Directeur Général du groupe Steria.

Trésorier : **Daniel LENOIR**,  
Directeur de l'ARS Nord Pas de Calais

**Monique ALEXANDRE**, Ancienne  
directrice de la Communication interne  
chez BNPP

**Yves AUBERT**, Directeur général adjoint  
de la ville de Strasbourg chargé de la  
solidarité

**Emmanuel BEEKER**, Directeur de projet  
Lafarge

**Juliette CHEVALIER**, Directrice de la  
communication de Médecins du Monde

**Denis CLERC**, Conseiller de la rédaction  
d'Alternatives Économiques

**Benoît GENUINI**, Ancien Président  
d'Accenture. Co-fondateur et ancien  
président de l'Agence nouvelle des  
Solidarités actives. Médiateur national de  
Pôle emploi

**Blanche GUILLEMOT**, Directrice  
générale adjointe de l'Acsé (Agence  
Nationale pour la Cohésion Sociale et  
l'Égalité des chances)

**Jessica HOLC**, Déléguée générale de  
l'association SNC (Solidarités Nouvelles  
face au Chômage)

**Frédéric MARTEL**, Écrivain, journaliste

**Jean-Marie MARX**, Directeur général  
d'un OPCA (Organisme Paritaire  
Collecteur Agréé)

**Sylvaine VILLENEUVE**, Responsable de  
la communication de la FNARS  
(Fédération Nationale des Associations  
d'Accueil et de Réinsertion Sociale)

## Partenaires

Pour mener à bien son action, Solidarités actives a renforcé ses relations partenariales non seulement avec l'État, la CDC, Pôle Emploi et les collectivités locales impliquées dans les expérimentations mais également avec le secteur économique.

Solidarités actives a en effet obtenu le soutien de quelques entreprises partenaires du secteur privé :

Sous la forme d'un mécénat classique avec appui financier ou logistique : Groupe Chèque Déjeuner, Microsoft qui finance une partie du programme TIC.

Sous la forme de compétence via le détachement de personnel (Pôle emploi, CDC), du mécénat de compétences, notamment avec Accenture, permettant la mise à disposition de personnel pendant plusieurs mois, d'Expert Time, pour le développement d'outils techniques propres à nos projets. De nouveaux partenariats sont en cours d'élaboration avec la Saur et GDF-Suez.

La construction de ce cadre multipartenarial public/privé permet ainsi à Solidarités actives de mutualiser ses ressources financières et humaines afin de les affecter au mieux et sur la durée sur chacune des expérimentations lancées.

77

## Les partenaires qui soutiennent l'Agence :

### L'État : une convention avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Le soutien de l'État, annoncé par le gouvernement au moment de la conférence nationale de lutte contre les exclusions en 2006, s'est traduit par une convention conclue entre la délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES) et Solidarités actives. Aujourd'hui, la Direction générale de la cohésion sociale est un partenaire financier et stratégique. Solidarités actives lui communique les enseignements de ses programmes.

### Les organismes publics

DUI, la Délégation aux Usages de l'Internet

SG-CIV, le Secrétariat général du Comité interministériel des villes

INPES, l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé

### Les collectivités territoriales

Solidarités actives intervient auprès des collectivités locales (région, département ou municipalité). Ces interventions peuvent donner lieu à subvention ou à passation de marchés. Dans le cadre d'une subvention, la contribution des collectivités permet à Solidarités actives, structure à but non lucratif, de couvrir les frais engagés.

# L'association

## Les entreprises, les fondations : trois formes de partenariat

Plusieurs entreprises et fondations soutiennent l'Agence nouvelle des Solidarités actives depuis sa création, dans le cadre de partenariats actifs, qui peuvent prendre trois formes non exclusives les unes des autres :

La plus classique est le soutien financier, l'association étant reconnue officiellement comme un organisme d'intérêt général à caractère social,

Plus novateur est le « mécénat de compétences » que pratiquent certaines entreprises qui mettent à disposition pour une période de plusieurs mois des employés volontaires, dans le cadre d'une convention,

Solidarités actives propose également le partenariat local, impliquant les entreprises directement dans les expérimentations conduites.

**Les entreprises qui soutiennent et ont soutenu l'Agence nouvelle des Solidarités actives depuis 2009 sont :** Caisse des Dépôts et Consignations, Accenture, Microsoft, Expertime, Groupe Chèque déjeuner, la Saur, Fondation Lagardère...

78

## L'équipe

### La direction

#### Directeur général : Luc JERABEK

Ancien directeur des Écoles de la deuxième chance de Seine-Saint-Denis et ancien directeur de la mission locale d'Aulnay-sous-Bois, Luc était Responsable d'équipe territoriale à l'Agence nouvelle des Solidarités actives en 2008.

l'emploi à Toulouse depuis la rentrée 2009.

#### Yazid BOUDJEDIA

Yazid s'occupe des partenariats de l'association. Il était précédemment gérant d'une coopérative d'activités et d'emploi et responsable d'une entreprise d'Insertion par le Travail Temporaire (EITT).

#### Secrétaire général : Marine GROLEAU

Marine était secrétaire générale de Solidarités actives depuis janvier 2009. Elle a été chargée de mission à l'Agence et était auparavant consultante d'Ernst&Young Consulting. Elle est diplômée de l'IEP de Rennes. Marine s'est mise en disponibilité en février 2010.

#### Alice BRASSENS

Alice travaille sur le dispositif d'insertion rSa et sur l'implication des entreprises dans l'insertion. Elle est diplômée de Sciences Po Rennes et du MS Management du développement durable HEC.

### Les membres salariés

#### Diane ANGERMÜLLER

Diane est responsable des programmes Européens et des relations avec nos partenaires étrangers. Diane est diplômée de Sciences Po Paris et de l'Inet.

#### Agnès BRULET

Agnès était responsable de la communication jusqu'à l'été 2009.

#### Adrien CASCARINO

Adrien est étudiant en apprentissage à l'ESSEC.

#### Thierry BERTIN

Thierry était responsable territorial, il dirige une structure d'insertion par

#### Diane DALVARD

Diane est attachée territoriale en détachement. Elle a une longue

expérience d'animation des politiques d'insertion locale en collectivités.

### **Benjamin DOUINE**

Benjamin est juriste. Il suit l'actualité du droit social pour l'association.

### **Estelle DRONNIER**

Estelle est responsable administrative et financière de l'Agence nouvelle des Solidarités actives.

### **Marion DROUAULT**

Marion travaille sur le programme Aide Sociale et Inclusion Financière. Elle est diplômée de l'IEP de Lille et de l'Université Paris XII, et travaillait à l'ADIE avant de nous rejoindre.

### **Christophe FOUREL**

Christophe Fourel était Directeur Général de Solidarités actives jusqu'en mars 2009 puis Conseiller auprès du Président avant de rejoindre la Direction Générale de la Cohésion Sociale en février 2010.

### **Thomas GODARD**

Thomas travaille sur le programme TIC'Actives. Il est un ancien consultant de kxiop et est diplômé de l'École Centrale de Lyon.

### **Vincent GOULIN**

Vincent contribue au programme emploi. Il était cadre à Pôle emploi.

### **Émilie GROUÈS**

Émilie nous a rejoint en 2006. Elle était auparavant chef de projet dans des organisations de développement international.

### **Sylvie HANOCQ**

Sylvie a rejoint l'association comme responsable territoriale et responsable du programme dynamique employeurs. Elle a travaillé dans les secteurs du conseil en organisation et de la finance aux entreprises.

### **Pascale JOLY**

Pascale est chargée de mission. Elle a travaillé pendant huit ans comme

responsable d'une structure d'insertion et d'emploi.

### **Mélissa JUAN**

Mélissa est diplômée de Science-Po, master affaires publiques, elle est actuellement en formation à l'EN3S.

### **Sylvie LE BARS**

Sylvie s'occupe du développement de nos activités Europe. Elle travaille avec et pour les institutions européennes depuis bientôt dix ans.

### **Cécile LECLAIR**

Cécile est responsable territoriale. Elle est diplômée de Sciences Po Paris et de l'ESSEC. Elle était auparavant responsable du master Stratégies Territoriales et Urbaines à Sciences Po et consultante en développement local.

### **Oriane LEPASTIER**

Oriane est chargée de mission et travaille notamment sur le projet Contrat à Vocation Sociale. Elle est diplômée de Sciences Po Paris.

### **Arthur LHUISSIER**

Arthur est responsable du programme Aide Sociale et Inclusion Financière. Il est un ancien consultant d'Ernst & Young et est diplômé de l'école de management de Lyon (EM Lyon).

### **Marion LIEWIG**

Marion est responsable du programme TIC'Actives. Elle était chargée de développement territorial à la Caisse des dépôts et Consignations et est titulaire d'un magistère de la Sorbonne (Paris 1).

### **Vanessa LY**

Vanessa est responsable territoriale à l'Agence nouvelle des Solidarités actives. Elle est titulaire d'un MBA (Virginia Tech) et a débuté son parcours dans le conseil.

### **Lise MARCOVICI**

Lise participe aux travaux du programme Aide Sociale et Inclusion Financière. Elle est diplômée de l'ESSEC MBA.

# L'association

## **Malissa MARSEILLE**

Malissa est chargée de mission, elle a rejoint l'Agence du service civique.

## **Dorothee MARTIN**

Dorothee est consultante en santé publique, elle est aujourd'hui en formation à l'INET.

## **Manuel NUNEZ**

Manuel est diplômé de Sciences Po, il est aujourd'hui en mission internationale.

## **Florence PION**

Florence est chargée de mission et contribue au programme emploi. Elle a travaillé comme formatrice et responsable d'insertion professionnelle dans un organisme de formation important avant de rejoindre l'Agence nouvelle des Solidarités actives.

## **Morgan POULIZAC**

Morgan est responsable de la communication et anime la mission santé. Il était conseiller technique auprès du Cabinet de Martin Hirsch.

## **Élise PRADELLE**

Élise est chargée de mission, elle travaille sur le programme TIC'Actives. Elle a travaillé à la CDC avant de nous rejoindre. Élise est titulaire d'un magistère en aménagement du territoire (Paris IV).

## **Audrey ROQUEFORT**

Audrey est actuellement en doctorat de Psychologie sociale, du travail et des organisations (laboratoire « Psychologie du Développement et Processus de Socialisation » de l'Université Toulouse 2-le Mirail), elle réalise sa thèse en convention Cifre au sein de l'Agence nouvelle des Solidarités actives.

## **Simon ROUSSEY**

Simon est chargé de mission. Il est en appui sur plusieurs programmes et il est

en charge des actions de mutualisation des connaissances de Solidarités actives. Simon était auparavant manager au sein du cabinet de conseil Accenture.

## **Julie SACCA**

Julie est chargée de mission. Elle était auparavant chargée de mission pour le CIDR (Centre International de Développement et de Recherche) et pour ALTER ECO Brésil. Elle est diplômée de l'ESCP-EAP.

## **Emmeline SALIS**

Emmeline était responsable de la rédaction du mini-code Dalloz et à rejoint en 2009 la CNSA.

## **Fabien TOCQUÉ**

Fabien était ingénieur logistique internationale chez L'Oréal, diplômé de l'École centrale de Lyon.

## **Fabien TULEU**

Fabien était directeur délégué avant de rejoindre la Direction générale de l'IRTS de Pau à la rentrée 2009.

## **Madina ZADRA**

Madina est assistante de direction. Elle est diplômée de l'école de commerce et de management ARC.

## **Les nouveaux salariés de début 2010**

### **Olivier PHEGNON**

Olivier est secrétaire général de Solidarités actives depuis mars 2010. Il était auparavant secrétaire général de la Boutique de gestion de Paris.

### **Sophie LOCHET**

Sophie est chargée de mission. Elle travaille pour le programme TIC'Actives. Elle a précédemment travaillé dans le domaine du numérique au sein d'un cabinet de conseil. Elle est diplômée de Science Po Paris.



### Les bénévoles

#### **Jean Yves HOLLINGER**

Jean-Yves intervient bénévolement à l'association et s'occupe en particulier de la communication et des relations externes. Il était auparavant éditorialiste économique de RTL.

#### **Martine RIMBAUD**

Retraitée, ancienne cadre de la Poste, elle a participé activement au réseau de parrainage en relation avec le département de Paris.

#### **Dominique PETIT**

Elle est venue en appui de Martine sur le projet du réseau de parrainage.

### Les mécénats de compétences et détachement

**Annick BIDAN**, directrice de l'association Crésus PARIS et ancienne responsable d'un service des particuliers à la Banque de France.

**Amélie DELESTRE**, consultant Accenture.

**Claude GORGES**, détachée de Pôle emploi.

**Pauline GRANIER**, consultante d'accenture.

**Maud SARDA**, consultante d'Accenture.

**Jean-Baptiste O'NEILL**, consultant d'Accenture.

**Brigitte DE LA HOUSSAYE**, détachée de la Caisse des Dépôts.

### Les stagiaires

**Raphaëlle BENABENT**, ESSEC et IEP de Lille. Raphaëlle est à présent salariée de l'Agence.

**Mathilde BOISSIER**, ESSEC MBA.

**Valérie BONNEAU**, Université Master management Public.

**Élodie BONNET**, Science PO Toulouse.

**Axelle CHARPENTIER**, Science PO Paris.

**Alexandre EL-BAKIR**, Science PO Paris.

**Virginie EYMONET**, Science PO Paris.

**Eliana GALINDO**, Science PO Paris.

**Jérémy MOUCHETTE**, Centrale Paris et de Sciences Po Paris. Jérémy est à présent salarié de l'Agence.

**Kevin OLSEN**, Stagiaire BTS Comptabilité et gestion.

**Lisa STREHMANN**, Science PO Paris.

# Index des projets

## Conseil général de la Manche

Le Département de la Manche a décidé de procéder simultanément à l'élaboration du PDI et du PTI. Cette démarche vise principalement à coordonner les acteurs de l'action sociale et à améliorer l'efficacité des actions.

Solidarités actives a accompagné le Département de la Manche tout au long de l'année 2009, en participant au cadrage et au suivi du projet, en intervenant lors des Assises de l'insertion, en organisant une série d'ateliers thématiques avec l'ensemble des partenaires et en participant à la rédaction des documents finaux.

## Conseil général de Meurthe-et-Moselle

Le Département de la Meurthe-et-Moselle a souhaité faire appel à Solidarités actives pour l'accompagner dans sa démarche d'élaboration du PDI et du Pacte d'insertion en Meurthe-et-Moselle (PIMM). À partir de septembre 2009, Solidarités actives a ainsi apporté appui et conseil à la direction de l'insertion sur l'organisation du projet et des travaux. L'association a également appuyé individuellement chacun des six services territoriaux d'insertion dans la préparation des ateliers de travail et la restitution des propositions.

Solidarités actives a également mis en place un groupe constitué de bénéficiaires du rSa pour travailler sur la question de la mobilité en vue de faire des propositions pour le PDI. L'équipe a, dans le cadre d'une clause d'insertion, recruté une bénéficiaire du rSa afin de co-animer ce travail.

Le Département de la Meurthe-et-Moselle a souhaité être accompagné par Solidarités actives pour la définition et la mise en place de sa nouvelle organisation liée à la généralisation du rSa.

Solidarités actives a accompagné le Département tout au long de l'année 2009, en participant au cadrage et au suivi de projet, en préparant et animant des groupes de travail, notamment sur les équipes pluridisciplinaires et la mobilisation des

personnes concernées. L'équipe dédiée au projet a en particulier appuyé les six territoires à la mise en place des « journées d'accueil et d'orientation », les plates-formes multipartenariales d'accès aux droits en Meurthe-et-Moselle.

## Conseil général de la Seine-Maritime

Dans le cadre de la mise en place du rSa, le Département de la Seine-Maritime a souhaité simplifier et rendre plus rapide la démarche d'orientation et d'accueil des bénéficiaires. Pour cela, il a décidé de mettre en place une plateforme unique d'accueil permettant de rassembler les actions proposées par le Conseil général, la Caf et Pôle emploi. Solidarités actives a accompagné le Département de la Seine-Maritime dans ce projet en participant notamment au suivi du projet, à la détermination des modalités de mise en œuvre (parcours bénéficiaires, processus et outils nécessaires...) et à l'organisation des rencontres avec les différents acteurs impliqués et les personnes concernées.

## Conseil général du Cher

Le Conseil général du Cher a souhaité faire appel à Solidarités actives pour l'aider à définir le modèle d'organisation des équipes pluridisciplinaires sur le territoire, de mai à décembre 2009.

Avec les professionnels de l'insertion du Département, Solidarités actives a redéfini le périmètre géographique d'intervention des équipes pluridisciplinaires et précisé leurs missions, leur composition et leur fonctionnement. Un groupe d'usagers a travaillé en « miroir » des groupes de professionnels pour confronter les propositions sur ces mêmes thématiques.

Solidarités actives a également élaboré le règlement intérieur et co-construit avec les équipes du Conseil général les outils de suivi des équipes pluridisciplinaires.

Enfin, avec Solidarités actives, les professionnels et les usagers ont élaboré une proposition d'organisation de la participation des usagers dans le dispositif d'insertion : identification des personnes,

organisation et animation de groupes ressources et modalités de relais de la parole.  
<http://www.cg18.fr/>

### Conseil général de la Charente

Le Conseil général de la Charente a souhaité poursuivre son partenariat avec Solidarités actives sur l'année 2009 pour la généralisation du rSa et la mise en œuvre de son Pacte territorial pour l'insertion. Ainsi, l'association a appuyé la Direction de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire dans la stratégie de mise en œuvre du rSa généralisé : gouvernance, mise en place de groupes de travail mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, conception de l'organisation cible, appui à la conduite du changement et cadrage de l'évaluation locale.

Ces travaux se sont accompagnés au second semestre 2009 d'une mission autour de la mise en œuvre du Pacte territorial d'insertion de la Charente, notamment par la mobilisation des partenaires du Département au sein de groupes de travail préparant la déclinaison des grands axes du document en plan d'actions opérationnel. Le travail se poursuit en 2010.

### Conseil général de l'Hérault

Après avoir accompagné le Conseil général de l'Hérault lors de l'expérimentation du rSa, Solidarités actives a de nouveau apporté son appui au Département, d'octobre à décembre 2009, sur les équipes pluridisciplinaires et la mobilisation des usagers.

Elle a ainsi défini un plan d'action et formalisé un cahier des charges d'indicateurs de suivi des équipes pluridisciplinaires avec les responsables d'encadrement du Conseil général.

Elle a par ailleurs apporté un appui dans l'élaboration d'une proposition d'organisation de la participation effective des personnes concernées au sein du dispositif d'insertion. La note de déploiement et d'organisation des groupes d'usagers a ensuite été transmise à la Direction insertion et

économie solidaire et présentée par le Conseil général aux élus concernés.  
<http://www.cg34.fr/accueil/>

### Conseil général de Savoie

Solidarités actives a accompagné le Conseil général de Savoie pendant toute l'année 2009 pour la généralisation du rSa et du contrat unique d'insertion (CUI), ainsi que pour la poursuite de l'expérimentation du contrat à vocation sociale (CVS). La collaboration développée a reposé sur un travail de co-construction avec les équipes du Conseil général et les partenaires.

Solidarités actives a rédigé un guide rSa à destination des travailleurs sociaux du Département, ainsi qu'un kit méthodologique pour la mobilisation des bénéficiaires et l'animation des groupes ressources.

En 2009, Solidarités actives a accompagné par ailleurs le Conseil général dans la mise en place de l'expérimentation du contrat à vocation sociale (CVS). Elle a appuyé l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet pour la définition des contours de l'expérimentation puis sa mise en œuvre sur le territoire de Saint-Jean-de-Maurienne.

En particulier, Solidarités actives a appuyé le Conseil général pour mettre en place une mobilisation durable des bénéficiaires dans le département : des groupes de parole ont été créés puis co-animés par l'association sur les huit territoires du Conseil général. Solidarités actives apporte par ailleurs depuis le début de l'année 2009 un appui méthodologique aux travailleurs sociaux pour l'animation de ces groupes dans le cadre d'une formation-action.

### Conseil général de l'Allier

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil général de l'Allier a souhaité poursuivre son partenariat avec Solidarités actives. Ainsi, sur toute l'année 2009, elle a accompagné l'ensemble des services du Pôle Solidarité (de la Direction générale à l'encadrement intermédiaire), apporté son appui

# Index des projets

aux élus à la solidarité et co-animé les réunions partenariales, le groupe d'usagers, les ateliers de travail et les assises.

Ce soutien s'est formalisé par une palette d'outils sur le pilotage de projet (gouvernance, méthodologies de travail adaptées au contexte et aux phases des projets, conduite du changement, mise en place d'indicateurs...), et sur le fond (suivi législatif, formation, charte, arrêté, règlement intérieur...).

Les thématiques principalement concernées ont été la mise en œuvre de l'ensemble du dispositif rSa, l'analyse du diagnostic territorial et l'organisation autour du pacte territorial pour l'insertion. Un des points forts de l'Allier a été l'animation partagée entre le Conseil général, le Conseil régional et Pôle emploi lors des assises territoriales du PTI. En parallèle, l'association a également travaillé sur une étude concernant le microcrédit personnel dans l'Allier et de manière plus transverse la mobilisation des employeurs via notamment les clauses d'insertion.

## Conseil général de la Côte-d'Or

De septembre 2006 à juin 2009, Solidarités actives a accompagné le Conseil général de la Côte-d'Or dans la mise en œuvre de plusieurs projets favorisant le retour à l'emploi et l'insertion sociale, et plus précisément trois projets en 2009 :

la préparation du PTI : ce premier PTI, signé le 22 janvier 2009, a renforcé les partenariats établis pour engager des actions concrètes et préparer la refondation de la stratégie départementale afin de la rendre plus coordonnée, cohérente et efficace pour les personnes concernées ;

la préparation et la mise en œuvre de la loi généralisant le rSa et réformant les politiques d'insertion : le travail partenarial sur le processus d'accueil, d'instruction, d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du rSa a en particulier permis d'alimenter le modèle national de convention relative au dispositif d'orientation et au droit à l'accompagnement ;

la définition d'une expérimentation sociale pour

l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté. Le soutien de Solidarités actives s'est concrétisé par l'accompagnement global au cadrage méthodologique et à la conduite des trois projets, par la co-animation des réunions partenariales et par l'animation d'un groupe d'usagers.

## Conseil général du Val-d'Oise

Le Conseil général du Val-d'Oise a souhaité poursuivre son partenariat avec Solidarités actives sur l'année 2009 pour la généralisation du rSa, et préparer la transition sur le territoire d'expérimentation du rSa. Ainsi, l'association a appuyé la Direction de la vie sociale et les responsables de Mission dans la stratégie de mise en œuvre du rSa généralisé : gouvernance, mise en place de groupes de travail mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, conception de l'organisation cible, appui à la conduite du changement (conception des outils, appui à l'encadrement intermédiaire, etc.), et suivi des premiers mois de mise en œuvre afin de stabiliser l'organisation générale, préparant ainsi les bases d'une organisation autour du futur PDI et du PTI prévus en 2010.

À l'issue de l'année 2009, outre les outils conçus au long de l'année, Solidarités actives a remis au Conseil général un document de cadrage reprenant l'historique de la construction du nouveau dispositif, les principales conclusions des différents groupes de travail et l'ensemble des processus opérationnels permettant aux équipes de s'appuyer sur des procédures communes.

## Conseil général des Deux-Sèvres

Le Conseil général des Deux-Sèvres a souhaité poursuivre son partenariat avec Solidarités actives sur l'année 2009 pour la généralisation du rSa et la construction de son Pacte territorial pour l'insertion. Ainsi, l'association a appuyé le Département dans la stratégie de mise en œuvre du rSa généralisé : appui à la conception de l'organisation cible, définition des processus et cadrage de l'évaluation locale.

Ces travaux se sont accompagnés au second semestre 2009 d'une mission autour de la définition et de la mise en œuvre du Pacte territorial d'insertion des Deux-Sèvres, notamment par la mobilisation des partenaires du Département au sein des Assises de l'insertion. Le travail se poursuit en 2010.

### **Conseil général de la Haute-Corse**

Avec l'appui de l'ANSA, le Conseil général de la Haute-Corse a souhaité engager en juillet 2009 une démarche de conduite de projet ayant abouti au vote par l'assemblée départementale lors de la séance du 21 janvier 2010 d'un pré-projet PTI, étape préalable à la conclusion finale du Pacte avec l'ensemble des partenaires du Conseil général prévue à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### **Conseil général du Pas-de-Calais**

Dans le cadre de son Programme Stratégique Départemental, le Conseil général du Pas-de-Calais a adopté le Programme Départemental d'Insertion ainsi que le projet de Pacte Territorial d'Insertion lors de la séance du 23/03/2010 pour lesquels l'ANSA a joué un rôle d'appui et de conseil, notamment sur le volet concernant la mise en place de la réforme des contrats aidés et le déploiement du Contrat Unique d'Insertion (CUI).

### **Conseil général de la Corse-du-Sud**

Le Conseil général de Corse-du-Sud a sollicité Solidarités actives dès mars 2008, pour l'accompagner dans l'ensemble de la mise en œuvre de la réforme du rSa puis du CUI, de l'appui au pilotage à la construction des outils, en passant par la co-animation des groupes de travail mis en place. Solidarités actives a contribué à la définition du parcours du bénéficiaire (information, accueil, orientation, accompagnement), l'élaboration des règlements et conventions, la construction des outils de suivi, de communication et d'accompagnement (en particulier pour le CUI). Solidarités actives a appuyé le montage d'Ateliers rSa, lieux

de consultation des bénéficiaires du rSa et de désignation de leurs représentants en équipe pluridisciplinaire.

### **Territoire de Belfort**

En 2009, Solidarités actives a accompagné le Territoire de Belfort dans l'expérimentation du CUI/CDAE et la généralisation du rSa. Un travail de fond sur l'accompagnement des bénéficiaires en contrats aidés a été conduit avec les équipes. Il a débouché sur un référentiel d'accompagnement dans l'emploi, la construction d'outils de suivi, de documents de contractualisation avec les employeurs et la refonte de la base de gestion des contrats aidés.

Sur le thème du rSa, Solidarités actives a contribué aux réflexions permettant de construire un dispositif d'orientation partagé répondant aux souhaits du Conseil général. Avec les acteurs concernés, ont été définies les modalités de mise en œuvre de l'orientation, le processus et le savoir faire nécessaire.

### **Conseil général de la Guadeloupe**

Fin 2009, Solidarités actives a formé les équipes de l'Agence départementale d'insertion (ADI) de la Guadeloupe aux nouvelles dispositions prévues dans le cadre de la réforme du CUI. Ces travaux ont permis d'identifier les évolutions, la manière de les mettre en œuvre, leurs atouts et difficultés afin d'anticiper la mise en œuvre de cette réforme prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans les DOM.

Agents de terrain, cadres de l'ADI et du Conseil général, partenaires et élus du Conseil général se sont impliqués dans ces réflexions animées par Solidarités actives.

### **Conseil général des Pyrénées-Atlantiques**

Le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques a sollicité une assistance stratégique et opérationnelle de Solidarités actives à la mise en œuvre du rSa sur différents volets : une aide à la décision sur les

# Index des projets

finalités et les orientations politiques à acter par les élus du Conseil général, un appui méthodologique à la gestion de projet, le pilotage et l'animation de groupes de travail (notamment sur l'orientation des bénéficiaires du rSa, les parcours d'accompagnement et de formation, les équipes pluridisciplinaires, l'élaboration des outils d'évaluation) ainsi qu'un appui technique au pilotage spécifique de groupes de travail par le Département. Solidarités actives a également accompagné le Département dans la conduite du changement auprès des partenaires locaux et de l'ensemble des professionnels du Département.

## Conseil général des Hautes-Pyrénées

Le Conseil général des Hautes-Pyrénées a fait appel à Solidarités actives pour mettre en œuvre les équipes pluridisciplinaires et former tous ses membres (élus, travailleurs sociaux, encadrement, partenaires locaux et usagers). Les objectifs de l'accompagnement de Solidarités actives étaient de permettre aux membres des équipes pluridisciplinaires de s'approprier leur mission et leur rôle au sein de cette nouvelle instance et de redonner toute leur place aux bénéficiaires du rSa dans les équipes pluridisciplinaires, les préparer à leur nouveau rôle et développer leur capacité à prendre la parole.

## Conseil général de la Vienne

Le Conseil général de la Vienne a souhaité poursuivre son partenariat avec Solidarités actives sur l'année 2009 pour la généralisation du rSa et la construction de son Pacte territorial pour l'insertion. Ainsi, l'association a appuyé le Département dans la stratégie de mise en œuvre du rSa généralisé : gouvernance, mise en place de groupes de travail mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, conception de l'organisation cible, appui à la conduite du changement et cadrage de l'évaluation locale.

Ces travaux se sont accompagnés au second semestre 2009 d'une mission autour de la défini-

tion et de la mise en œuvre du Pacte territorial d'insertion de la Vienne, notamment par la mobilisation des partenaires du Département au sein de groupes de travail thématiques. Le travail se poursuit en 2010.

## Conseil général de Paris

En 2009, le Conseil général de Paris a souhaité poursuivre sa collaboration avec Solidarités actives dans l'animation d'un réseau de parrainage, expérimenté depuis mars 2008, pour les bénéficiaires du rSa en recherche d'emploi dans le secteur de la communication.

## Ville de Grenoble

La ville de Grenoble et son CCAS ont fait appel à Solidarités actives pour apporter son soutien dans la mise en œuvre d'un dispositif communal de micro-crédit personnel. Ce programme, lancé en janvier 2009, s'est concrétisé par le versement de premiers micro-crédits dès le second semestre de l'année.

## Conseil général du Maine-et-Loire

Le Conseil général du Maine-et-Loire souhaitait faire de son pacte territorial pour l'insertion 2010-2013 une œuvre partagée par l'ensemble des parties prenantes de l'insertion. Il a demandé à Solidarités actives d'intervenir pour l'appuyer dans l'animation de ce processus. La préparation du PTI a réuni 150 personnes dont une quinzaine de bénéficiaires du rSa. Après plusieurs réunions des 7 groupes thématiques formés, 22 actions ont été retenues par l'ensemble des acteurs.

# Contact

L'Agence nouvelle des Solidarités actives est une association à but non lucratif dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en utilisant l'innovation et l'expérimentation sociale.

Nous intervenons auprès des collectivités locales, des entreprises, des associations pour les aider à développer des projets opérationnels qui pourront inspirer d'autres acteurs et résoudre les défis de la pauvreté.

Notre indépendance et notre capacité à travailler avec plusieurs secteurs nous permettent de réunir des acteurs et des idées très larges.

Et parce que nous pouvons accompagner des projets de leur conception et leur mise en œuvre jusqu'à leur généralisation, du local au national (voire à l'international) et du national au local, nous intervenons sur des thèmes variés, cultivant ainsi une spécificité qui nous distingue.

Solidarités actives ne travaille pas seule. Notre succès dépend de la force de nos partenariats avec d'autres structures, innovateurs, usagers des services sociaux, collectivités, entreprises.

**Pour mieux nous connaître, nos projets et notre actualité**

**[www.solidarites-actives.com](http://www.solidarites-actives.com)**

**Agence nouvelle des Solidarités actives**

**1 passage du génie**

**75012 Paris**

